

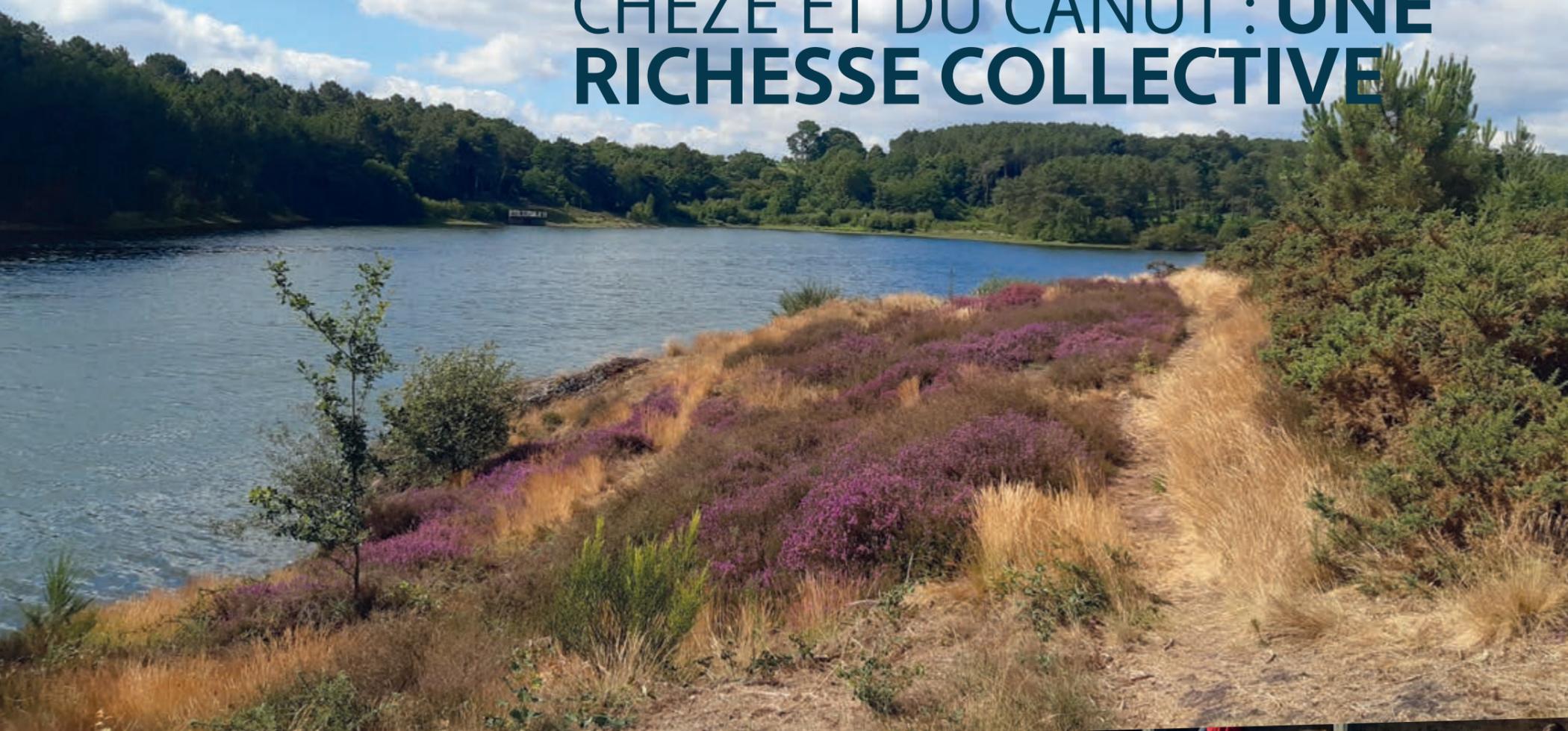
# LE PETIT MAXENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N°113 . JUIN 2024

## LES RETENUES DE LA CHÈZE ET DU CANUT : UNE RICHESSSE COLLECTIVE



### VIE ASSOCIATIVE

Les Déplacements Solidaires : une nouvelle Association !  
La Pétanque Maxentaise  
Concert de L'école de musique TRIOLET 24  
ACPG-CATM  
La Maxentaise  
La 20ème édition des Mardis de Maxent Fête  
Association Communale de Chasse Agréée  
L'Inter'Val  
Les Classes 04



### SOMMAIRE

#### TERRITOIRE

Édito  
État civil 2024  
Alerte Breizh !  
Bâtiment 2 Place du Roi Salomon  
De nouveaux panneaux square des Écoles  
Les projets du conseil municipal des jeunes se précisent  
Finances : le budget primitif 2024  
Coup de projecteur sur les producteurs locaux  
Voirie - Élagage  
Médiathèque L'école Buissonnière  
Les retenues de la Chèze et du Canut : une richesse collective  
CCAS  
Un Projet Éducatif Local



### VIE SCOLAIRE

Mon quotidien au périscolaire  
APE Les Gallo-Peints  
École « Les Gallo-Peints »  
L'École Saint-Joseph  
Apel École Saint-Joseph

### INFOS DIVERSES

# édito



## LES FINANCES

Le 26 mars dernier les élus ont voté à l'unanimité le compte administratif 2023, à savoir le résultat de l'année précédente et le budget primitif 2024.

Le résultat 2023 en section de fonctionnement est excédentaire de 81 160 € (la prévision était de 10 754 €), et en section d'investissement de 13 846 €. Depuis 2020, nos charges de fonctionnement ont augmenté de 24 %. Nous devons faire face, comme de nombreuses collectivités à des charges supplémentaires, notamment l'électricité, le combustible, le carburant, les prestations extérieures (Inter'Val), les frais de personnel... Nos recettes n'augmentent que de 9 %. Les dotations de l'État stagnent et pour 2024 les droits de mutation versés par le conseil départemental devraient être de - 20 %, soit pour notre commune 12 000 €. En effet ce dernier doit faire face à une baisse de 51 millions d'euros due à la crise immobilière.

Dans ce contexte financier difficile, nous avons augmenté le taux du foncier bâti de 2 points, passant de 37 % à 39 %. Nous restons, par rapport aux communes de même strate démographique en Brocéliande Communauté, en dessous des taux pratiqués.

Le budget primitif 2024 s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 160 650 € et en investissement à 914 763 € (voir détails dans les pages consacrées au budget).

## LES TRAVAUX

Vous avez sans doute constaté que les travaux à la garderie municipale Max'Enfants avancent bien. Le calendrier est respecté par les différentes entreprises qui travaillent sur ce chantier. Chaque mardi, Madame Guillou, responsable des services techniques, participe à la réunion de chantier. Françoise Foucaud et moi-même y assistons une à deux fois par mois. Nous espérons que pour cet été le centre de loisirs pourra disposer des 2 salles d'activités. Une porte ouverte pour la population est prévue le samedi 7 septembre, jour du forum des associations.

Le bureau d'études « SOCLE » a été retenu par les élus pour une étude de définition, d'opportunité et programmation de la création d'un tiers lieu dans le bâtiment situé en centre bourg, 2 place du roi Salomon.

Un Tiers Lieu est un espace physique pour faire ensemble, un nouveau lieu de lien social et d'initiatives collectives, un lieu de partage, un lieu pour se retrouver, échanger ses savoirs, ses envies, un lieu où on se sentira un peu comme à la maison. (voir page 4)

Le coût de cette étude est de 27 900 € HT. Une demande de subvention est sollicitée près du conseil départemental sur le nouveau dispositif de soutien direct aux communes appelé « Ambitions communes ». L'aide serait de 13 950 €, soit 50 % du prix de l'étude.

## LE PROJET ÉOLIEN

Par arrêté en date du 2 avril 2024, Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne a autorisé la société MAXENT 2, filiale du groupe Total Energies Renouvelables France à exploiter une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent. Cette installation est composée de 3 aérogénérateurs pour une puissance maximale du parc de 6 MW et 1 poste de livraison.

À noter qu'en date du 27 septembre 2023, le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à ce projet. Il en est de même du conseil municipal qui, à la majorité, a émis un avis défavorable lors de sa séance du 6 juillet 2023.

## LE BAR/RESTAURANT

La commune a récupéré les clefs du bâtiment le 2 avril dernier. Les élus ont pu visiter les lieux. Une demande d'ouverture des compteurs (électricité - eau) a été sollicitée près des organismes concernés. Des travaux sont envisagés dans la cuisine (nettoyage et remise en état du matériel) ; dans le bar (menuiserie, peinture,...) ; dans le restaurant (nettoyage, peinture, électricité,...).

Une rencontre a eu lieu avec maître Pichevin le 19 avril, qui « nous déconseille de revenir vers une location gérance car l'établissement étant fermé depuis longtemps, il ne justifie ni d'une clientèle, ni d'un chiffre d'affaires, donc ne peut rentrer dans ce cadre. La notion de bail précaire ou non est également risquée car la municipalité est garante du repreneur pendant la durée du bail, s'il y a un problème c'est la commune qui se substitue au gérant. Pour maître Pichevin la meilleure solution est de se séparer du bail en le vendant, mais ce dernier ne vaut rien si ce n'est le prix du matériel de cuisine ».

Une commission générale, à savoir les élus, a eu lieu le 6 mai avec comme ordre du jour « le devenir du bar/restaurant ». Il en est ressorti de relancer un appel à candidature pour la reprise de ce commerce, de prendre contact avec une proposition reçue en début d'année et d'honorer un rendez-vous prévu le 17 mai.

## MANIFESTATIONS

Les fêtes des écoles annoncent la fin de l'année scolaire et le début de la saison estivale, en l'occurrence des manifestations organisées par différentes associations : Concert musique classique le samedi 29 juin, la soirée moules/frites et le feu d'artifice le samedi 6 juillet, les Mardis de Maxent Fête en juillet et août qui fêteront leur 20ème anniversaire.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un excellent été.



Ange Prioul  
Maire

# état civil 2024



## NAISSANCES

Naissances 6 dont (notifiées avec l'autorisation des parents) :

**Maël GICQUEL**

48 La Malois, né à Rennes le 28 mars 2024,

**Judith BLANCHET**

3 domaine des Clouettes, née à Rennes le 16 février 2024,

**Henri LE GALL**

7 Le Clos de la Fontaine, né à Rennes le 24 janvier 2024,

**Élie JENNY**

3 rue Pierre Porcher, né à Rennes le 30 novembre 2023,

**Madenn LE FLEM**

23 Télolic, née à Rennes le 22 novembre 2023,

**Alba ROLLAND NAËL**

23 Le Haut Trégadan, née à Saint-Grégoire le 11 novembre 2023

**Ambrose DIDIER LAURENT**

3 Passage des Douets, né à Ploërmel le 11 novembre 2023



## MARIAGE

**Julien LAMOUR et Justine IDÉE**

domiciliés 16 rue Noël Georges, mariés le 3 mai 2024



## DÉCÈS

**Yvette LEGAL veuve GERARD**

65 ans, 41 Bellevue, décédée le 4 avril 2024 à Rennes

**Christine TOULEMONDE**

93 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 1er février 2024 à Maxent

**Jeanne DUBOT**

79 ans, 21 rue Pierre Porcher, décédée le 31 janvier 2024 à Maxent

**Cécile CHEREL veuve LAVAUT**

92 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 22 janvier 2024 à Chantepie

**Régis BERTHAULT**

68 ans, 2 rue de la Croix Jumelle, décédé le 23 décembre 2023 à Rennes

**Catherine NONORGUE**

66 ans, 22 Le Bois David, décédée le 25 novembre 2023 à Maxent

**Monique CHALMEL veuve JOLY**

89 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 6 novembre 2023 à Maxent

# ALERTE BREIZH !

## SENSIBILISER LES BRETONS AUX RISQUES SOLAIRES ET AUX BONNES PRATIQUES

Les caisses d'assurance maladie, les MSA et la Direction régionale du service médical de Bretagne lancent la troisième édition de leur campagne régionale « Alerte Breizh », afin de sensibiliser les Bretons aux risques solaires et aux bonnes pratiques.

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs !

### MÊME PAR TEMPS BRETON, PROTÉGEONS-NOUS !

Dès le plus jeune âge, la protection du soleil est primordiale pour protéger la santé des enfants.

La peau des enfants est plus fine, par conséquent plus fragile que celle d'un adulte. Les rayons UV sont donc plus nocifs pour eux. Il est primordial de limiter leur exposition au soleil. Les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte.

Quelques rappels pour petits et grands :

- S'informer de l'indice UV du jour : une protection est nécessaire dès l'indice UV > 3. Soyez vigilant même s'il ne fait pas chaud, en cas de vent frais ou si le temps est couvert car les UV ne chauffent pas ! Retrouvez l'indice UV près de chez vous sur [alerte-breizh.fr](http://alerte-breizh.fr).
- Mettre un chapeau ou une casquette : si vous êtes exposé•e au soleil ou

pratiquez une activité en extérieur (jardinage, sport, balade...). Les rayons UV sont très forts d'avril à fin août. Et c'est valable même si le temps est voilé ou nuageux !

- Se mettre à l'ombre entre 12h et 16h : choisissez des endroits ombragés pour les activités extérieures et évitez l'exposition au soleil entre 12h et 16h, au printemps et en été, car l'intensité des rayons est alors maximale.
- Mettre des lunettes de soleil : le soleil peut aussi entraîner certaines maladies des yeux (ophtalmie, kératite, cataracte, lésions de la rétine). Dès que vous sortez, portez des lunettes de soleil avec filtre anti UV. Choisissez-les bien ! Elles doivent être enveloppantes, de catégories 2 ou 3 et porter la marque CE.
- Mettre des vêtements couvrants : couvrez-vous si vous devez rester longtemps au soleil. Les vêtements assurent une meilleure protection que la crème solaire, qui doit être appliquée sur les parties non couvertes.
- Mettre de la crème solaire : un coup de soleil peut provoquer des brûlures de la peau. Pour vous protéger des rayons ultraviolets, vous et vos enfants, utilisez des crèmes solaires anti UVA et UVB, indice 30 minimum, même s'il y a des nuages, et renouvelez l'application toutes les deux heures.

Plus d'informations sur [www.alerte-breizh.fr](http://www.alerte-breizh.fr)



**Mets ton  rond pour protéger ton crâne d' **

**3 fois plus de cancers de la peau en Bretagne. Protégeons-nous !**



## Forum des associations

**Le 7/09/2024 | 10h-12h30**  
**MAXENT, ESPACE ARBENN OU SALLE POLYVALENTE**  
 (SUIVANT LA MÉTÉO)



Gendarmerie nationale  
de Plélan-le-Grand  
**02 99 06 81 05**  
ou le 17

Sapeurs pompiers  
de Plélan-le-Grand  
**18 ou le 112**

École les Gallo Peints  
**02 99 06 71 97**

École Saint Joseph  
**02 99 06 71 28**

Pharmacie de garde  
**32 37**

Cabinet d'infirmiers de Maxent  
**07 78 26 50 07**

Astreinte Mairie  
**06 18 44 55 54**

Mairie de Maxent  
**02 99 06 70 15**

SAMU  
**02 99 59 16 16**  
ou le 15

Centre anti-poison Rennes  
**02 99 28 43 21**

Garderie  
**02 99 06 76 21**

Urgence EDF  
**09 72 67 50 35**

Médiathèque  
**02 99 06 76 04**

EHPAD « Le Grand Champ »  
**02 99 06 71 15**

Boulangerie Pouly  
**02 99 06 70 48**

ADMIR Plélan-le-Grand  
**02 99 06 96 97**

### PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoint(e)s vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

**Ange PRIOUL**, maire : lundi, mercredi

**Françoise FOUCAUD**, adjointe à la vie sociale et scolaire : mardi

**André DEMEESTERE**, adjoint à la voirie et l'environnement : vendredi

**Sophie BLÉJEAN**, adjointe à l'urbanisme et aux finances : samedi des semaines impaires

**Sébastien RAOULT**, adjoint à la communication et aux associations : samedi des semaines paires

### HORAIRES D'OUVERTURE

#### Mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h  
et le vendredi de 14h à 17h

Fermé le samedi du 8 juillet  
au 24 août 2024

#### Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

#### CCAS

Le mardi de 9h à 12h

Directeur de publication : Ange Prioul, Maire  
 Comité de rédaction : Sophie Bléjean, Soizic Blot, Robert Collin, Delphine Houssin, Sébastien Raoult, Émilie Thauanay  
 Crédits photos : Ange Prioul, Brocéliande communauté, Styl'Photo, les écoles, les associations, ateliers «Maxent d'Autrefois», Sébastien Raoult, Françoise Foucaud, Pix'nGraph  
 Relectrices : Hélène Arnaud, Françoise Foucaud, Jacqueline Georges, Marie-Hélène Jamin, Valérie Louw, Liliane Marchet  
 Maquette et mise en page :  
 Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93

# BÂTIMENT 2 PLACE DU ROI SALOMON

## PROJET D'OUVERTURE D'UN « TIERS LIEU »

La commune est propriétaire d'un bâtiment en centre-bourg qui a été une mairie, des logements de fonction pour les enseignants, une bibliothèque au rez-de-chaussée, un logement communal aux étages. Ce bâtiment a servi dans le cadre du Temps Aménagement Périscolaire (T.A.P.), puis mis à disposition à une association en 2019/2020, association qui souhaitait aménager ce bâtiment. Les personnes se sont séparées pour diverses raisons lors de la pandémie de 2020.

La commune porte un projet d'ouverture d'un NOUVEAU LIEU, espace partagé d'activités et de vie sociale appelé « tiers lieu ». Il sera implanté dans le bâtiment à côté de la médiathèque, en centre-bourg, au 2 place du roi Salomon, projet à horizon 2026/2027.

Un lieu où habitants, associations, professionnels, commerçants, artisans, petits et grands, pourraient devenir usagers ou contributeurs. Cet espace pourra être un lieu de partage, un lieu pour se retrouver, échanger ses savoirs, ses envies, un lieu où on se sentira un peu comme à la maison.

Cette initiative découle de différents constats émis par les élus réunis au sein de la Commission communale « Vie économique, touristique et culturelle ». Commission ouverte à des personnes extérieures au conseil municipal.

- L'insuffisance d'espace dédié au travail collectif pour les jeunes ;
- Le manque d'espace commun permettant aux membres d'associations de développer des projets

collectifs, accueillir des conférences, proposer des ateliers, et agir ensemble ;

- Besoin d'espace de coworking pour les télétravailleurs isolés et/ou en recherche d'espace dédié ;
- L'absence de salle pour accueillir des expositions, des concerts et activités diverses sur le plan culturel et ainsi favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre, donner à voir des créations originales en milieu rural et y participer activement (coproduction d'œuvres) ;
- Le souhait d'offrir un pôle culturel complémentaire et singulier sur le territoire de Brocéliande Communauté.

Pour les élus, le tiers lieu créé doit ainsi recouvrir diverses fonctionnalités en réponse aux besoins et attentes de la population locale. Les objectifs attendus sont donc de proposer en centre bourg :

- Un endroit pluriel, évolutif et adaptatif, intermédiaire entre le lieu de travail et le domicile (lieu tiers) ;
  - Un espace public ouvert à toutes et tous pour partager, apprendre et faire ensemble ;
  - Un lieu inclusif et créateur de lien social où chacun peut se révéler dans sa singularité ;
  - Un espace de travail partagé (coworking).
- Il s'agit de coconstruire avec la population locale et les partenaires associatifs et institutionnels un projet fédérateur autour d'une vision commune et partagée, intégrant les fonctionnalités futures attendues présentées ci-dessus et de le décliner en actions opérationnelles d'aménagement et de développement.

Afin d'imaginer ce nouvel espace de manière participative et de créer un projet au plus proche des envies et besoins locaux, nous avons besoin de vous, habitants et voisins de Maxent.

Un questionnaire qui permet de recenser vos besoins a été lancé à l'adresse suivante, <https://forms.gle/aeForSSxvoHWtuW27> ou venez le retirer en Mairie.

En plus du questionnaire, des ouvertures temporaires du bâtiment sont programmées depuis le 21 mai. Ces temps forts sont organisés sous forme d'ateliers de concertation, de réflexion collective, des moments de convivialité. Comme vous l'aurez compris, ce futur Tiers-Lieu peut être un moyen de rendre Maxent plus dynamique et vivant et nous comptons sur vous pour partager vos besoins et envies afin d'imaginer ensemble ses possibilités !

Tous ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous et toutes, habitants de Maxent et des villages alentours. En juillet les ateliers sont prévus les mardis 2, 16 et 30 - de 12h30 à 19h. Si vous désirez plus d'informations sur ce programme : contactez-nous par mail à [demainmaxent@gmail.com](mailto:demainmaxent@gmail.com)

Vous pouvez passer spontanément aux ateliers sans réserver. (Toutefois, si vous signalez votre présence en amont par mail, cela nous donnera une idée du nombre de participants et facilitera l'organisation). À demain dans le futur (tiers-lieu) !

**La commission communale  
« Vie économique, touristique  
et culturelle »**



## DE NOUVEAUX PANNEAUX SQUARE DES ÉCOLES

Peut-être avez-vous remarqué ces nouveaux panneaux apposés dans notre commune aux différentes entrées du Square des Écoles ?

Il s'agit du label « Espace sans Tabac » développé par la Ligue contre le Cancer en partenariat avec les municipalités.

Avec le soutien du Conseil Municipal des Jeunes, une convention a été signée entre le Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le Cancer et la mairie afin d'être dans une démarche de prévention de la santé et de l'environnement.

Le label « Espace sans Tabac » vise à changer les attitudes face au tabagisme dans les espaces publics fréquentés par des enfants afin de diminuer la présence de la cigarette dans leur quotidien et ainsi réduire l'initiation au tabagisme des jeunes. Nous comptons sur la compréhension et la coopération de tous. Merci.

**Françoise FOUCAUD**

Adjointe aux affaires sociales

**Ange Prioul - Maire**



# UN PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Les élus travaillent en collaboration avec le cabinet d'étude Jeudevi, une société spécialisée dans les politiques enfance jeunesse, sur la mise en place et la définition d'un Projet Éducatif Local (PEL) à Maxent.

## POURQUOI UN PEL ?

"Pour faire du lien et créer de la cohérence dans les différents temps et espaces éducatifs et

sociaux que les enfants et les jeunes côtoient, en favorisant leur implication dans la vie de la collectivité."

La première étape était de dresser un état des lieux des attentes des élus, des personnels, des parents et des partenaires en matière de projet éducatif pour les 3/17 ans. Pour cela des rencontres ont été organisées avec les élus, avec l'équipe périscolaire, avec la commission jeunesse

regroupant des élus et des représentants de parents d'élèves, avec l'Inter'val et les directeurs d'école. Un questionnaire a été transmis aux familles.

Tous ces échanges ont permis de définir et prioriser les objectifs éducatifs, de rédiger un document cadre permettant de structurer l'action éducative de la commune pour les années à venir.

Une présentation de ce PEL a lieu en commission jeunesse au mois de juin. Il pourra ensuite être consulté sur le site internet de la commune [www.maxent.fr](http://www.maxent.fr).



**Nathalie Carrons**  
Responsable périscolaire

## LES PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SE PRÉCISENT

DEPUIS LEUR ÉLECTION EN OCTOBRE 2023, LES JEUNES CONSEILLERS SE SONT RÉUNIS À PLUSIEURS REPRIS POUR TRAVAILLER SUR LEURS PROJETS

Ils se sont répartis en deux commissions :

### La commission « Animation/loisirs/solidarité »

Guewenn, Sullivan, Thaïs, Louka, Cyprien, Théo et Florina ont organisé une rencontre avec les résidents de l'EHPAD le lundi 22 avril, un moment de partage et d'échanges autour de jeux de société et d'un goûter offert par les jeunes.

Ils prévoient pour l'année 2025 d'organiser une fête déguisée qui rassemblera les familles de Maxent et qui permettra de récolter de l'argent pour les enfants hospitalisés. Ils souhaitent également mettre en place une chasse aux œufs et une course d'orientation familiale.

### La commission « environnement/sécurité »

Inès, Léa, Owen, Maxime et Bérita réfléchissent à la mise en place d'une piste cyclable sur la commune et à l'installation de panneaux de sensibilisation à la protection de la nature. Ils prévoient une matinée de récolte des déchets dans le bourg et dans les grands villages de Maxent en septembre 2024. Ils



souhaiteraient également planter davantage d'arbres et organiser, en partenariat avec les animatrices et enfants de la garderie, des ateliers de fabrication d'abris à insectes et mammifères pour les accueillir au mieux dans nos parcs et jardins.

**Nathalie Carrons**  
Responsable périscolaire  
et animatrice du CMJ



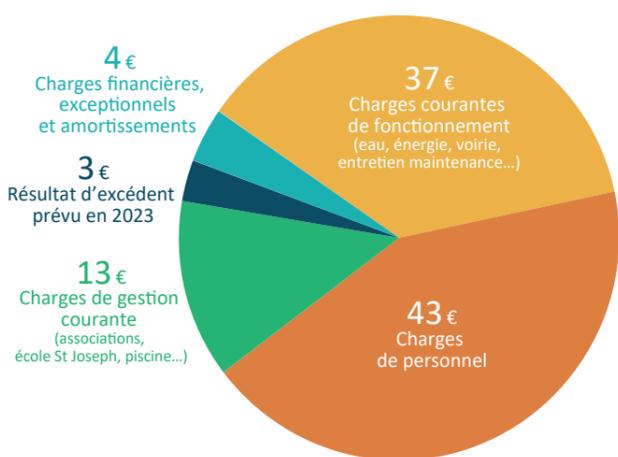
# FINANCES : LE BUDGET PRIMITIF 2024

## DES DÉPENSES MAÎTRISÉES FACE À DES RESSOURCES PUBLIQUES

### PEU ENCLINS À ÉVOLUER

Un budget qui se décompose en section de fonctionnement pour un montant de 1 160 650 €, en augmentation de 4,7 % par rapport au budget primitif 2023. En dépenses, les charges à caractère général continuent de progresser sous l'impact du contexte économique. Certaines charges, comme les fluides ou l'entretien courant, pèsent encore cette année de plus en plus sur vos budgets comme sur celui de la commune. En matière de personnel, la responsable du service périscolaire arrivée en juillet 2022 et la responsable des services techniques engagée en juin 2023 ont montré par leurs compétences et leurs investissements dans la commune que leur recrutement était pleinement justifié.

En 2024, quand la commune dépensera 100€, elle dépensera :



En recettes de fonctionnement, la revalorisation des valeurs locatives par l'État se poursuit. Malheureusement, les recettes liées aux transactions immobilières redistribuées par le département diminuent et la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État reste stable. Après échange avec notre conseiller aux décideurs locaux du Centre des Finances Publiques, la commune a fait le choix de faire évoluer ces taux d'imposition. La taxe foncière sur les propriétés bâties sera augmentée de 2 points (38,69 %), soit une hausse d'environ 35 € annuels pour une valeur locative de 1 039 €. La municipalité a délibérément maintenu un taux raisonnable au regard des dépenses envisagées sur la commune ; les communes de la même strate démographique sur le territoire de Brocéliande ayant, au vu de leurs besoins, dépassé les 42 % au fil du temps. La taxe d'habitation passera quant à elle à 13,24 %. Elle ne concerne toutefois que les habitations secondaires.

En matière d'investissement, la commune continue à rembourser l'emprunt à hauteur de 90 000 € par an avec un ratio de désendettement qui augmente (capital restant dû au 1er janvier 2024 par l'épargne brute de 2023). Le principal investissement initié en 2023, l'extension de la garderie municipale « Max'Enfants », se poursuit ; un équipement d'un montant hors taxes de 455 090 €. Toutefois, la commune est satisfaite du résultat des demandes

de subventions qui devrait atteindre 80 %, taux maximum que nous pouvons avoir. Les enfants comme le personnel attendent avec hâte la fin des travaux, qui ne saurait tarder, pour s'approprier ce nouvel espace. Dans un souci de sobriété, la municipalité ne lancera pas cette année d'investissement d'envergure comme ceux menés depuis le début du mandat (réfection de la mairie et agrandissement de la garderie). Les autres investissements concernent les travaux pluriannuels de voirie et la réfection des divers bâtiments communaux. Une réflexion est également menée pour permettre à l'équipe des services techniques de travailler dans de bonnes conditions avec du matériel digne de ce nom, tant en termes de capacité que de sécurité. Les charges restent élevées, en investissement comme en fonctionnement, et ne cessent d'augmenter au rythme de l'inflation. La municipalité a conscience que ce budget reste prévisionnel et que des choix seront faits tout au long de l'année pour tenir un budget équilibré capable de couvrir les charges incompressibles.

*Nb : Le budget primitif 2023 a été voté le 28 mars dernier à l'unanimité.*

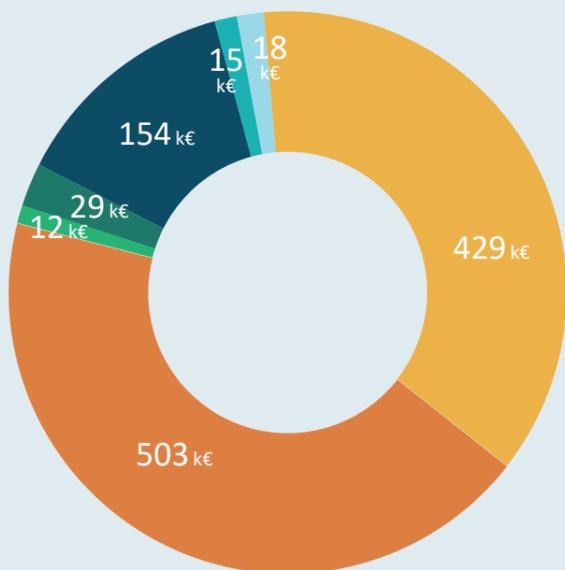
**Ange Prioul, le Maire**

**Sophie Bléjean, Adjointe à l'urbanisme et aux finances**



## DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2024

### 1 160 650 €



#### Charges courantes de fonctionnement

- Eau, combustibles, énergie, entretien matériel et mobilier
- Cantine « Convivio » (47 k€)
- Voirie (59 k€)
- Maintenance : alarmes, extincteurs, installation électriques, chauffage... (29 k€)
- Autres prestations : Interval... (69 k€)

#### Charges de personnel

#### Atténuation de produits

#### Résultat d'excédent prévu en 2023

#### Charges de gestion courante

- Indemnités, CCAS...
- Subventions aux associations (17 k€)
- Autres contributions : école St Joseph, piscine de Guer (51 k€)

#### Charges financières (intérêts des emprunts)

#### Charges exceptionnelles et amortissements

## RECETTES FONCTIONNEMENT 2024

### 1 160 650 €

#### Ventes de produits

- Redevance Orange, Enedis, concessions cimetière, enseigne postale...
- Garderie scolaire (16 k€)
- Restaurant scolaire (61 k€)

#### Impôts et taxes

- Fonds de solidarité, fonds de péréquation, droits de place...
- Taxe foncière et taxe d'habitation (361 k€)
- Dotation de solidarité communautaire (communauté de communes de Brocéliande) (86 k€)

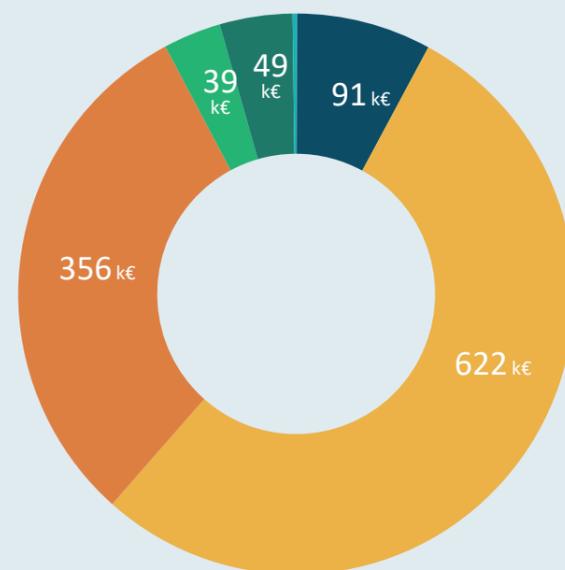
#### Dotation de l'État

#### Autres dotations et subventions

- Récupération TVA, taxe additionnelle aux droits d'enregistrement, fonds de concours

#### Autres produits : revenus des locations

#### Remboursement de charges : indemnités journalières, supplément familial de traitement...



! 1 K€ = 1000 € !

## DÉPENSES INVESTISSEMENTS 2024

### 914 763 €

Principales opérations (détail sur la délibération du conseil municipal du 26 mars 2024 et sur demande à la mairie)

**90 K€**  
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

**323 K€**  
RESTE À PAYER DE 2023\*

**37 K€**  
TRAVAUX ET ACHATS : ÉCOLE, ÉGLISE, MAIRIE, CIMETIÈRE

**96 K€**  
EXTENSION DE LA GARDERIE :  
POURSUITE DES TRAVAUX ET MOBILIER



**160 K€**  
ACQUISITION DE MATÉRIEL TECHNIQUE :  
ÉPAREUSE, TRACTEUR, MOTOCULTEUR



**40 K€**  
RÉFECTION PLURIANNUELLE DE LA  
VOIRIE COMMUNALE, RÉFLEXION SUR LA  
SÉCURISATION DU BOURG, PANNEAUX DE  
SIGNALISATION



**25 K€**  
REMISE EN ÉTAT DU BAR-RESTAURANT



**34 K€**  
ÉTUDE SUR LE DEVENIR DU BÂTIMENT  
2 PLACE ROI SALOMON



\*études garderie et isolation de l'école, travaux d'éclairage public et de voirie, abri de touches, défense incendie, illuminations de Noël, autolaveuse...

## RECETTES INVESTISSEMENTS 2024

### 914 763 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 26 mars 2024 et sur demande à la mairie)

**14 K€**  
EXCÉDENT  
D'INVESTISSEMENT  
2023



**81 K€**  
EXCÉDENT DE  
FONCTIONNEMENT  
2023

**165 K€**  
SUBVENTIONS



**243 K€**  
EMPRUNT



**56 K€**  
FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE  
À LA VALEUR AJOUTÉE (COMPENSATION  
POUR UNE PARTIE DE CERTAINES DÉPENSES  
D'INVESTISSEMENT DE LA TVA RÉGLÉE PAR  
LA COMMUNE)



## BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

**53 K€**  
INVESTISSEMENT

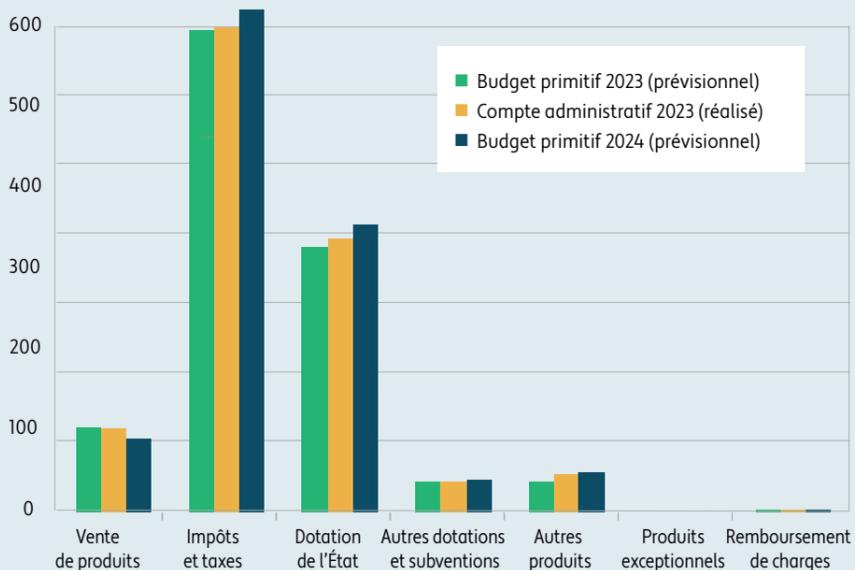


**53 K€**  
EXPLOITATION

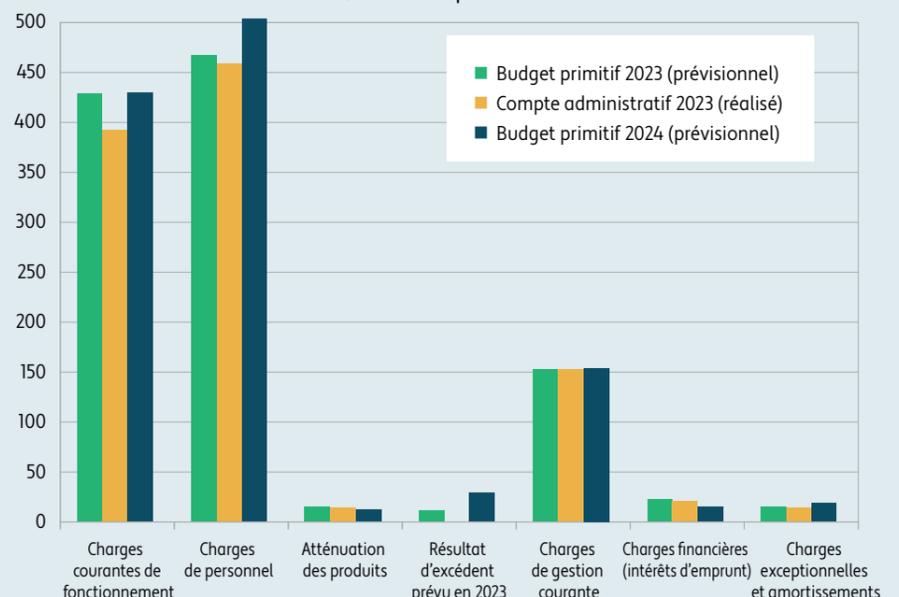


## RÉALISATION 2023 ET ÉVOLUTION 2024 DU BUDGET

BUDGET 2023 / 2024 : Recettes de fonctionnement



BUDGET 2023 / 2024 : Dépenses de fonctionnement





## COUP DE PROJECTEUR SUR LES PRODUCTEURS LOCAUX

# LA FERME DES CHAMPS

### LA PRODUCTION D'ŒUFS FERMIERS CHEZ ANNIE ET PHILIPPE HERVÉ

En 2019, la Ferme des Champs a fait le choix de créer un atelier de poules pondeuses en remplacement de la production laitière. Mille six-cent poules rousses pondeuses élevées en petites unités vivent en plein air. Deux personnes travaillent sur l'exploitation, à l'écoute des professionnels et particuliers, en circuit court.

La commercialisation des œufs s'effectue dans les petites épiceries, notamment le commerce local de Virginie et Jérôme Pouly, et les magasins de producteurs, sans oublier la vente sur site, le vendredi de 16h à 19h... La Ferme des Champs fournit également les restaurants, crêperies, boulangeries, food-trucks pour la cuisine.

Après un an de bons et loyaux services, les jolies poules rousses ont le droit à une retraite paisible chez les particuliers qui le souhaitent.

Retrouvez la Ferme des Champs sur sa page Facebook.

## VOIRIE - ÉLAGAGE

RÉGULIÈREMENT LES SERVICES DE LA MAIRIE REÇOIVENT DES USAGERS, DES DEMANDES D'ÉLAGAGE DES VOIES COMMUNALES OU DU SERVICE D'ÉLAGAGE DES RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATION

Les propriétaires de terrains peuvent faire pousser librement des arbres et d'autres plantations à condition de respecter certaines règles, notamment en matière de coupe de branches qui dépassent sur la voie publique et d'élagage. La commune peut contraindre à élaguer les arbres lorsqu'ils gênent le passage (marche sur un trottoir, circulation des voitures, passage des engins agricoles...), s'ils représentent un danger ou entraînent un dysfonctionnement des réseaux. À sa demande, une entreprise extérieure procède aux travaux et la prestation est facturée au propriétaire de ladite parcelle (délibération du Conseil municipal en date du 11 avril 2017).

tants des parcelles sont invités à s'inscrire à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au plus tard le 31 juillet 2024.

**André DEMEESTERE**  
Adjoint à la voirie



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.

**Les bénéfices d'un élagage régulier**

- Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte
- Limitier le ramassage des feuilles
- Prévenir la chute des branches

**Le conseil**

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...

Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

8 - TERRITOIRE

# MÉDIATHÈQUE L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

## GRAINOTHÈQUE

La médiathèque a ouvert la grainothèque depuis le 13 mars : mais comment ça marche ?



Une grainothèque est un endroit ouvert à tous où se trouve une boîte contenant des sachets de graines diverses mise gratuitement à disposition des jardiniers amateurs ou des passionnés de la nature, mais aussi à tous ceux qui souhaitent semer. On peut y déposer ou prendre librement des semences. Ce troc est la condition nécessaire pour que la grainothèque puisse s'auto-alimenter. Le partage est une manière de faire (re)découvrir les trésors de la nature à nos enfants ou à nos voisins. En échangeant des variétés anciennes ou locales, on préserve la biodiversité.

## SÉNIORS À LA RADIO

Depuis le début d'année, la médiathèque fait un travail de collectage

auprès de seniors pour une émission sur « Timbre FM (106.6) » qui sera diffusée au mois de septembre lors des journées du patrimoine. Pour ce projet de collectage, la médiathèque a choisi de privilégier l'échange intergénérationnel. Des ateliers ont lieu avec une classe de CM qui ont préparé des questions en amont sur un sujet précis avec moi en tant que bibliothécaire et un groupe de seniors, enregistrés par Guillaume, le technicien de la radio. La classe est dédoublée, un groupe échange avec les seniors et l'autre groupe travaille la voix, la prise de parole et la posture avec Anita Le Collinet. Ces enregistrements seront disponibles pendant l'exposition de « Maxent d'autrefois » fin octobre.

## CONFÉRENCE SUR LE DÉBARQUEMENT

Le mardi 16 avril, les élèves de l'école Saint-Joseph, ont participé à une conférence sur le débarquement, animée par un fervent et passionné d'histoire, Étienne Rouaud, que tous, remercient chaleureusement. La période était bien choisie puisqu'elle précédait la journée sur les plages de Normandie (Saint-Mère-l'Église) organisée par l'ACPG-CATM.



## CINÉMA D'ANIMATION

Entre 2024 et 2026, Brocéliande communauté explore le cinéma d'animation, accompagnée par l'association française du cinéma d'animation (AFCA). Durant ces trois ans, à la médiathèque de Maxent, vous pourrez profiter de tout un panel d'activités : des ateliers découverte de différentes techniques d'animation, de réalisation, des projections itinérantes et bien d'autres surprises...

Depuis ce début d'année, a eu lieu un atelier bruitage du film d'animation « je suis bien content » visible à la médiathèque et, la caravane ensorcelée a sillonné le territoire, début mai. La caravane ensorcelée est un cinéma d'animation itinérant installé dans une caravane qui a fait un arrêt place Arbenn le 7 mai.

Le 22 octobre une rencontre aura lieu avec un réalisateur de film d'animation à la médiathèque, pour nous faire découvrir les coulisses de ce genre de cinéma.

## PROCHAINES ANIMATIONS

**Juin** : exposition, jeux de société et escape game sur les déchets,

**Juillet** : jeux de société en famille,

**Octobre** : exposition en réalité augmentée, exposition Maxent d'autrefois avec des extraits des enregistrements effectués par Timbre FM des différents ateliers.

*Yvette Texier*  
La Bibliothécaire

## QUELQUES NOUVEAUTÉS EN LECTURE POUR LES GRANDS ET LES PETITS



### L'araignée

L'inspecteur Joona Linna doit faire face à un tueur en série au mode opératoire terrifiant : une figurine en étain est envoyée à l'enquêtrice Saga Bauer avant chaque disparition et enveloppée dans des indices permettant de déterminer le lieu du crime. Neuf victimes sont annoncées, chacune faisant partie de l'entourage de Saga. Cette dernière et Joona vont devoir décrypter les énigmes dans une course contre la montre effrénée et tenter de démêler la toile machiavélique et ingénieusement tissée

dans laquelle ils semblent tous deux emprisonnés. D'autant que Joona est la neuvième cible...

### Quelqu'un d'autre

Côte d'Azur - Printemps 2023. Au large de Cannes, un yacht dérive entre les îles de Lérins. À son bord repose Oriana Di Pietro éditrice italienne et héritière d'une célèbre famille milanaise. Agressée sauvagement, elle succombera après dix jours de coma. Qui a tué Oriana ? Un homme et trois femmes livrent leur version de l'histoire : Adrien, le mari de la victime, pianiste de jazz séduisant et mystérieux ; l'insaisissable Adèle, sa jeune maîtresse ; Justine, la policière locale chargée de l'enquête et Oriana enfin, à travers le récit bouleversant des dernières semaines de sa vie.

Personne ne ment. Mais personne n'est d'accord sur la vérité...



### Le plongeon

Pour Yvonne qui a encore toute sa tête à 80 ans, l'arrivée en EHPAD est difficile. Contre toute attente, elle se lie d'amitié avec un groupe de résidents, aussi drôles et lucides qu'elle, et tombe même amoureuse. Mais rapidement, la vieillesse la rattrape. Prise dans le tourbillon inéluctable de la vie, l'octogénaire décide de s'offrir une dernière parenthèse enchantée. Elle embarque sa bande dans une fugue, une balade... comme un dernier plongeon dans l'eau fraîche.

Quelle BD délicieuse et émouvante en même temps, empreinte d'une infinie tristesse et d'une joie de vivre communicative !



### Lulu et Nelson

À leur arrivée en Afrique du sud, Lulu et son père ont été malmenés : ce dernier s'est fait arrêter pour avoir tenté de défendre un jeune garçon noir, Nelson. Dans l'attente de sa libération et grâce à l'aide de ce nouvel ami, Lulu a trouvé refuge dans la ferme de Mary, une femme militante. Lulu et Nelson sont désormais sur les traces des lions du bush, sans se douter du danger qui les guette...

Si l'histoire avance à petits pas, le plaisir est là, à chaque page, où notre cœur balance entre ses personnages attachants et ses dessins envoûtants. Vos enfants adoreront, et vous aussi !



### Vingt mille lieues sous les mers

Aux côtés de l'impressionnant capitaine Nemo, le professeur Aronnax et son domestique Conseil découvrent toutes les merveilles et les dangers du monde sous-marin.

Les illustrations de Gazhole et la musique de Didier Benetti nous offrent une plongée saisissante dans l'univers de Jules Verne.



Et bien d'autres nouveautés à découvrir à la médiathèque...

# LES RETENUES DE LA CHÈZE ET DU CANUT : UNE RICHESSE COLLECTIVE

LA COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS EST L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE SUR LE BASSIN RENNAIS. CE SYNDICAT MIXTE REGROUPE RENNES MÉTROPOLE ET SIX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES (75 COMMUNES AU TOTAL)

La Collectivité Eau du Bassin Rennais assure toutes les compétences liées à l'eau potable, à savoir : la protection de la ressource, la production et la distribution de l'eau aux usagers.

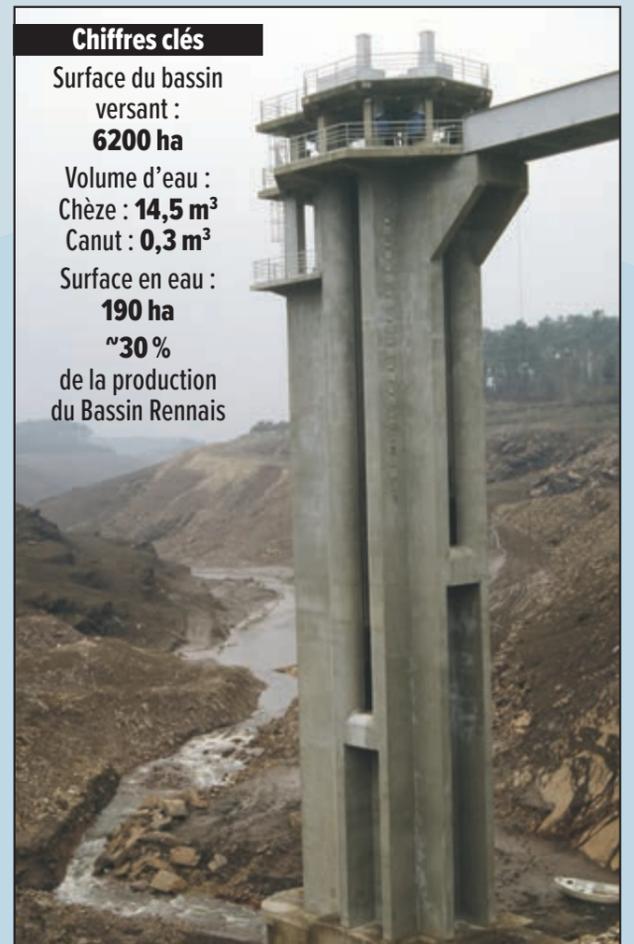
Afin de produire les 28 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable par an nécessaires à son approvisionnement et à la sécurisation du département, la Collectivité Eau du Bassin Rennais capte ses eaux dans le milieu naturel, pour l'essentiel à l'extérieur de son territoire. Pour fournir une eau potable de qualité, elle déploie un programme d'actions par bassin versant pour la protection des ressources.

## LE BARRAGE DE LA CHÈZE, UNE RÉSERVE STRATÉGIQUE DU BASSIN RENNAIS

Le bassin versant de Chèze Canut, considéré de petite taille (1% du territoire départemental), possède

une productivité en eau importante. Il a été choisi dans les années 1970 par la Ville de Rennes pour y construire un ensemble de deux retenues. La Chèze est un barrage de type remblais. Il est constitué d'un enrochement amont et aval, ainsi que d'un noyau argileux étanche au milieu. Il a un rôle très important dans la sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'Ille-et-Vilaine car il constitue une réserve stratégique pour les besoins estivaux.

L'usine de Villejean est la principale unité de production d'eau potable du département d'Ille-et-Vilaine (7 à 11 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable par an). Elle est alimentée par une adduction d'une longueur totale de 22,5 km, qui prend sa source dans la retenue de la Chèze et complétée au besoin par une prise d'eau dans le Meu et dans les Bougrières.



### Chiffres clés

Surface du bassin versant : **6200 ha**

Volume d'eau :  
Chèze : **14,5 m<sup>3</sup>**  
Canut : **0,3 m<sup>3</sup>**

Surface en eau :  
**190 ha**  
**~30%**  
de la production  
du Bassin Rennais

Construction de la tour d'exhaure  
Barrage de la Chèze



PROTECTION DE LA RESSOURCE

PRODUCTION D'EAU POTABLE

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



Schéma du bassin versant à  
l'usine de potabilisation

## LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DE CAPTAGE

Des périmètres de protection ont été instaurés autour de ces captages par un arrêté préfectoral du 17 avril 1972 afin de les protéger des risques de pollutions.

Suite aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la collectivité a décidé de lancer la procédure de révision de ces périmètres de protection. Les études préalables à cette révision, portant sur les risques de dégradation de la ressource et sa vulnérabilité, sont à présent terminées ; un hydrogéologue agréé va maintenant proposer un nouveau tracé de ces périmètres avec des prescriptions associées.

## LE CANUT ET L'ÉTANG DES BOUGRIÈRES, DES RÉSERVES DE SOUTIEN

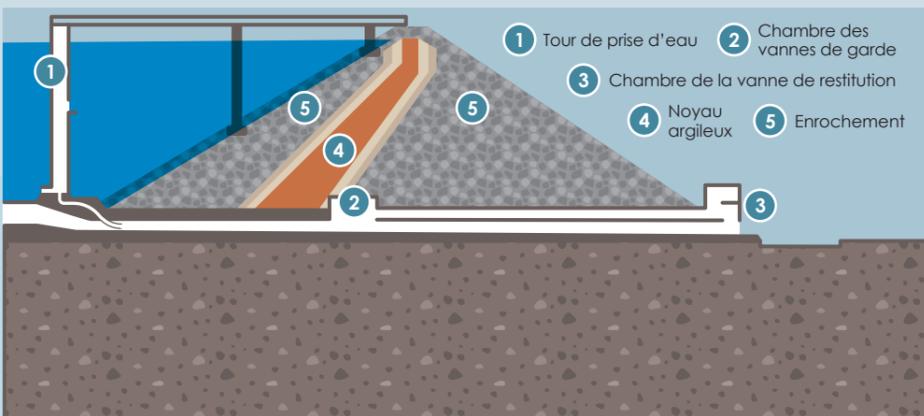
La station de pompage de Mordelles, située en bordure du Meu, refoule l'eau du Meu dans ladite adduction pour la pousser soit vers l'usine de traitement soit vers le barrage de la Chèze.

### DATES CLÉS



## TERRES DE SOURCES, UN LABEL QUI PROTÈGE L'EAU

Initiée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, Terres de Sources soutient et encourage les bonnes pratiques des agriculteurs locaux qui se sont engagés à agir pour l'environnement et la protection de l'eau potable avec un mode de production plus vertueux pour les ressources en eau. Comment ? En proposant aux agriculteurs de nouveaux débouchés et en valorisant leurs produits.



Le barrage en remblais du Canut vient en soutien du réservoir de la Chèze. Bien que d'une capacité 50 fois plus petite que la Chèze, il dispose de la même surface de bassin versant, cela lui permet d'être très réactif et de remplir la Chèze en période hivernale avec des débits importants. L'étang des Bougrières constitue une ressource de secours pouvant fournir 1,7 millions de m<sup>3</sup>.

### UNE GESTION DES MILIEUX NATURELS LIÉE AUX ENJEUX DU SITE

Sur le site de Chèze Canut, la Collectivité gère actuellement un parcellaire de 422 ha, dont 190 ha en « eau libre ». Le site est particulièrement riche par la diversité de ses milieux naturels (berges, boisements, landes, prairies, zones humides, bocage) qui composent une mosaïque de paysages. Au-delà de l'aspect réglementaire, la Collectivité a souhaité développer sur ses terrains une conduite des milieux naturels la plus cohérente et durable possible pour préserver le patrimoine naturel remarquable du

site. Cette gestion est intégrée au contexte écologique et socio-économique du territoire local.

Un plan de gestion s'appuyant, d'une part sur des diagnostics écologiques (inventaires faunistiques et floristiques, habitats) et d'autre part sur des échanges avec les acteurs et usagers du territoire, constitue un outil de gestion en lien avec les enjeux du site. Il permet de définir et de planifier un programme d'actions à mettre en œuvre. Il est en cours d'actualisation pour une durée de 10 ans.

### UNE ANIMATION AGRICOLE DYNAMIQUE SUR LE BASSIN-VERSANT

Le bassin-versant de Chèze-Canut est principalement occupé par de la surface agricole utile (4 600 ha), sur laquelle se trouvent 100 exploitations agricoles (dont 60 sièges sur le bassin-versant).

Sur la prise d'eau de la Chèze, la qualité de l'eau en nitrates est bonne, avec une moyenne de 10,18 mg/l en 2021. Sur le Canut, la situation apparaît plus contrastée

concernant les pesticides : la limite des valeurs « eaux brutes » a été dépassée une fois en 2023, dû à une concentration élevée d'un métabolite du Méta-zachlore. Sur la Chèze, la limite des valeurs « eaux brutes » n'a jamais été dépassée mais le cumul des pesticides dépasse régulièrement la limite « eaux distribuées » de 0,5µg/l, nécessitant un traitement approfondi en usine.

La Collectivité souhaite encourager et accompagner les productions agricoles durables favorisant une bonne qualité de l'eau. En 2024, elle encourage notamment les producteurs de colza. Ceux-ci peuvent les mener en association avec des plantes compagnes permettant de se passer d'herbicide (Méta-zachlore). Pour tendre vers ce mode de production, chacune des exploitations du territoire peut solliciter

un accompagnement financier. Et depuis 2019, la Collectivité soutient financièrement l'expérimentation et l'accompagnement du désherbage mécanique du maïs. La Collectivité propose aussi des accompagnements à l'optimisation du pâturage, à la sortie des intrants, aux filières locales, aux alternatives aux chimiques avec des biosolutions, au passage à la bio ou encore l'accompagnement à la transmission de chefs d'exploitation de 55 ans et plus pour pérenniser les pratiques agricoles à taille humaine.

### CONTACT PRESSE

[mcrosnier@ebr-collectivite.fr](mailto:mcrosnier@ebr-collectivite.fr)  
[eaudubassinrennais-collectivite.fr](http://eaudubassinrennais-collectivite.fr)  
[terresdesources.fr](http://terresdesources.fr)

## UN TERRITOIRE CONCERNÉ PAR LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Les multiples services agroécologiques rendus par le bocage confirment l'importance de ce paysage pour la protection de la ressource en eau et la lutte contre le changement climatique.

Depuis 2011, la Collectivité Eau du Bassin Rennais anime le programme Breizh Bocage sur le bassin versant de Chèze-Canut. Plus de 50 km de création et de restauration de haie ont permis de conserver une dynamique bocagère favorable aux enjeux du territoire. C'est principalement grâce à l'implication des exploitants agricoles et des propriétaires fonciers du bassin versant que ces travaux ont été possibles.

Ainsi, sur la moitié de la commune de Maxent incluse dans le bassin versant, 19 km de bocage supplémentaire ont été réalisés par 10 exploitations agricoles et autant de particuliers.

Ce programme permet également d'accompagner les gestionnaires du bocage pour une meilleure protection des linéaires bocagers et vers un modèle de gestion plus durable et plus viable sur le plan économique.



Désherbage mécanique



# CCAS

## ASSOCIATION ALCOOL ASSISTANCE

L'association Alcool assistance aide et accompagne des personnes et leurs familles en difficulté avec l'alcool. Elle écoute sans jugement en toute confidentialité. Elle aide à dédramatiser le présent, comprendre le pourquoi et trouver des solutions. Il faut oser en parler, avoir le désir de rompre avec l'alcool, accepter l'aide des autres et l'aide de ceux qui ont vécu ce problème pour choisir des soins appropriés.

Des bénévoles de la section de Bréal-sous-Montfort dont Philippe Leblanc sont actifs sur le territoire communautaire. Un espace de parole a lieu le 1er vendredi du mois à 20 heures au Centre culturel Brocéliande à Bréal-sous-Montfort. Pour tout renseignement contacter Philippe Leblanc, responsable au 06 27 08 45 49, philippe.leblanc@hotmail.fr.

Une réunion d'information pour les familles et l'entourage des malades est prévue à Bréal-sous-Montfort le 23 novembre (horaires à définir)

L'association interviendra sur les différentes manifestations festives organisées en 2024, dont le Festival Le Roi Arthur qui aura lieu les 23, 24, 25 et 26 août prochain à Bréal-sous-Montfort.

## REGISTRE PLAN CANICULE

Chaque année dans le cadre du plan national canicule, le Centre Communal d'Action Sociale assure

la continuité du registre nominatif. Les personnes âgées et handicapées intéressées par cette action sont invitées à compléter une fiche d'inscription disponible à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement contacter le 02 99 06 70 15 ou madame Foucaud, adjointe aux affaires sociales lors de sa permanence en mairie le mardi entre 10 et 12 heures.

## JOURNÉE DES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale organisera la traditionnelle journée consacrée aux aînés, le samedi 19 octobre 2024 à 12H30 à la salle polyvalente. Les invitations seront distribuées par les membres du CCAS et les bénévoles, réparties par secteur géographique.

Si vous avez plus de 72 ans, réservez d'ores et déjà cette date. Ce moment festif est l'occasion de joyeux échanges.

## MUTUELLE COMMUNALE, UNE DÉMARCHÉ SOLIDAIRE

La municipalité a décidé de souscrire une convention appelée Mutuelle communale auprès de sociétés d'assurance permettant aux habitants d'obtenir des tarifs attractifs.

La mise en place d'une mutuelle de santé communale a pour objectif de favoriser l'accès aux soins pour tous. Sans limite d'âge, elle vise un large public comme les personnes modestes n'ayant que de faibles ressources, les seniors dont le montant



de la complémentaire santé pèse sur leurs dépenses, les retraités, les demandeurs d'emploi, les intérimaires... Elle donne lieu à la signature d'une convention de partenariat entre la commune et un organisme de complémentaire santé. Une mutuelle de santé communale permet aux habitants ayant leur résidence principale sur la Commune de conduire des démarches pour souscrire un contrat de complémentaire santé, adapté à leurs situations respectives, pour un tarif abordable issu d'une négociation préalable conduite selon le mécanisme de groupement d'achats et permettant de faire baisser les coûts (entre 5 et 20% selon le type de contrat).

La Collectivité n'intervient pas dans les démarches santé des usagers et ne participe pas aux conclusions de contrat entre la mutuelle et les administrés. Les affiliés conduisent une démarche personnelle et volontaire et traitent directement avec le partenaire de santé.

Deux sociétés, AXA et Groupama basées à Plélan-le-Grand, ont été retenues. Elles pourront proposer une mutuelle adaptée aux besoins de ceux qui souhaitent souscrire une assurance santé, réétudier les contrats qui sont déjà souscrits ou s'occuper de la résiliation de vos anciens contrats.

## OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Pendant les vacances de printemps, des jeunes ont donné de leur temps pour réaliser quelques travaux dans la commune. Antoine, Esteban, Hélianelle et Manon ont nettoyé les rambardes de la mairie, repeint les barrières de sécurité près de l'espace Arbenn. Merci à eux pour le travail réalisé et un grand merci aussi à Armel Teillant qui les a encadrés pendant ces quatre demi-journées.

## ET SI ÊTRE RETRAITÉ, C'ÉTAIT VOULOIR DORMIR COMME UN BÉBÉ

Conférence le 19 septembre de 14h à 16h

« Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit », « Il m'arrive régulièrement d'être réveillé sur le coup de 2 ou 3 heures du matin », « Je m'endors devant la télévision et pourtant le sommeil ne vient plus après ». Autant de situations qui interpellent et parfois inquiètent sur la qualité de son sommeil et sur ses capacités de récupération.

En partenariat avec l'association Brain Up, le CCAS de Maxent et le Clic du Pays de Brocéliande proposent de participer à l'atelier « bien dormir et prendre soin de son sommeil » pour mieux comprendre les mécanismes du sommeil, les effets de l'âge et les signes avérés d'un mauvais sommeil. C'est aussi l'occasion de partager des expériences avec d'autres participants et de connaître les conseils et les techniques pour garder un sommeil récupérateur.

Une conférence autour des rythmes de vie, animée par une psychologue, aura lieu le jeudi 19 septembre, de 14h à 16h à la garderie municipale située Square des écoles, rue du Prélois, à Maxent. À l'issue de cette conférence, vous pourrez vous inscrire à un atelier de 6 séances thématiques animées par une psychologue et une sophrologue, qui aura lieu les jeudis 26 septembre, 3 et 10 octobre, 7, 21 et 28 novembre 2024 à la garderie municipale (15 places disponibles). Parcours gratuit ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. Inscription à la conférence et renseignements auprès de la mairie de Maxent au 02 99 06 70 15.

Ce programme est financé grâce au soutien de Pour Bien Vieillir Bretagne, de l'ARS et de la Conférence des Financeurs d'Ille-et-Vilaine.

 **Françoise Foucaud**  
Adjointe aux affaires sociales

## MAXENT AUTREFOIS

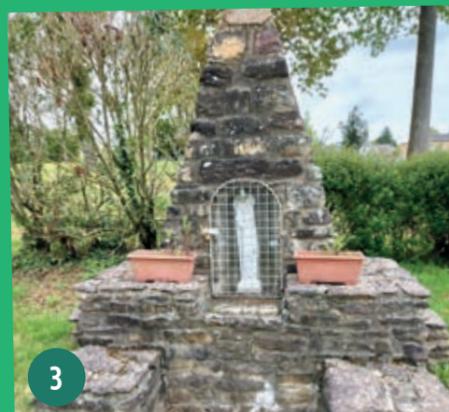
Les ateliers « Maxent d'autrefois » continuent et travaillent activement à la mise en place d'une nouvelle exposition qui vous rappellera des souvenirs de travaux des champs, de battages, d'arrivée de l'électricité. Photos, anecdotes, petites histoires sont le support de ces ateliers. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Mais au fait, connaissez-vous votre commune ? Sauriez-vous situer ces photos de Maxent ?



1



2



3



4

Photo 1 : Fontaine de la Madeleine à l'Ermitage - Photo 2 : La Pierre Droite  
Photo 3 : Oratoire le Prélois - Photo 4 : Pont sur le Canut à La Provotais

# LA PÉTANQUE MAXENTAISE

La Pétanque Maxentaise continue de montrer son dynamisme : de nouveaux adhérents nous ont rejoints et l'association compte actuellement 55 inscrits. Une bonne trentaine de boulistes se retrouvent le vendredi après-midi sur les terrains, non seulement pour des parties de pétanque mais aussi pour passer un moment de convivialité et d'échanges. En semaine, au gré des disponibilités et des envies, une dizaine de joueurs vient également s'entraîner.

Plusieurs événements ponctuent la vie de l'association. Tout d'abord, en novembre, le bureau a été quelque peu modifié suite à l'assemblée générale.

Il est ainsi constitué :

**André Paquer, président ; Gérard Leray (La Lande des Bois), vice-président ; Jean-Luc Oresve, trésorier ; René Guilloux, trésorier-adjoint ; Régine Paquer, secrétaire ; Alain Durand, secrétaire adjoint ; Michel Garnier, Colette Leray, Michelle Oresve, Pascal Panettier et Jean-Paul Richard, membres.**

En février, l'association a organisé son traditionnel repas annuel qui a rassemblé une grande partie des adhérents et permis de passer une soirée

conviviale, festive et appréciée de tous.

Comme chaque année, deux concours ouverts à tous ont lieu à Maxent : en triplette formée le 25 mai et en doublette formée le 28 septembre. Un concours interne (réservé aux adhérents) a ouvert la saison le 7 avril. Celui-ci a permis aux joueurs de s'affronter entre eux en doublettes tirées à la mêlée à chaque partie. À l'issue de la journée, Didier Leprince a remporté le trophée remis en jeu chaque année.

Pour la deuxième année consécutive, un challenge en tête-à-tête a lieu chaque premier vendredi du mois d'avril jusqu'en octobre. Les boulistes s'affrontent individuellement dans le plus grand fair-play et, en fin de période, les trois meilleures journées seront prises en compte pour déterminer le podium qui sera communiqué lors de l'assemblée générale.

Plusieurs adhérents participent également aux tournois organisés sur les communes voisines : Plélan-le-Grand, Bréal-sous-Montfort, Baulon et Goven, mais aussi Bédée ou Messac.

Début septembre, une sortie conclura la période d'été. Cette journée dont une partie est financée

par l'association pour les adhérents, permet à ceux-ci et à leurs conjoints de passer un moment convivial tout en profitant de visites.

Cette année, autre événement important : l'association, avec l'aide de son sponsor, le Groupe Étienne de Guichen, a pu investir dans l'achat de vestes aux couleurs du club. D'autre part, toujours grâce à ce sponsor, une casquette avec le logo du club a pu être offerte à chaque adhérent.

Il est toujours possible de nous rejoindre pour jouer. La cotisation annuelle est de 15 euros pour les adultes et de 5 euros pour les enfants, qui doivent être accompagnés. Deux séances sont offertes.

 **André Paquer**  
Le Président



## LES DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES : UNE NOUVELLE ASSOCIATION !

À vous, habitants de Maxent qui connaissez ce service et l'utilisez, et vous qui ne le connaissez pas, nous sommes heureux de vous annoncer la création le 28 novembre 2023 à Plélan-le-Grand, de l'association :

### DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES - BROCÉLIANDE

Cette nouvelle association poursuit l'activité des Déplacements Solidaires à la demande, qui était hébergée auparavant par l'ADMR de Plélan-le-Grand. Ce service rendu aux habitants du territoire de Brocéliande Communauté avait été créé en 2016, par l'ADMR de Plélan-le-Grand.

Depuis, le service s'est développé, a grandi et mûri, et l'étape de l'autonomie est devenue incontournable au vu de la progression de l'activité, des demandes et le recentrage de l'ADMR sur son activité "cœur de métier" qui est l'aide à domicile et l'accompagnement social.

Nous tenons à remercier l'ADMR, pour avoir favorisé l'émergence et la croissance de cette activité bénévole, et pour son soutien dans la création de la nouvelle association !

Une convention entre la nouvelle association et l'ADMR est en projet afin que nos conducteurs puissent inter-



venir à l'occasion d'actions organisées par l'ADMR (sorties, réunions festives ou d'information des personnes isolées, sans famille, etc.).

Dans la pratique, pour les bénéficiaires actuels du service, rien ne change, que ce soit pour les demandes de déplacements, les formalités administratives (adhésion et autres documents), ou pour les transports.

Le numéro de téléphone direct est modifié, vous pouvez désormais composer le : 06 78 00 14 02.

Début 2024, les conducteurs bénévoles de Maxent, André, Madeleine, Marie-France, Robert et Suzanne, passeront voir les bénéficiaires inscrits en 2023, pour l'adhésion à la nouvelle association.

Bienvenue à toutes et à tous !

 **L'équipe des conducteurs bénévoles et Fabien, François et Joël**

## CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE TRIOLET 24

À l'occasion des 30 ans de l'association Triolet 24, les élèves ont partagé leur plaisir de faire de la musique "en chantant" le samedi 23 mars 2023 à l'Espace de l'Étang Bleu de Paimpont. Plus de 350 personnes, familles, amis et habitants de Brocéliande Communauté, étaient présentes pour applaudir les prestations. Le concert a été suivi d'un repas partagé.

L'association intercommunale a pour vocation l'enseignement, l'initiation et la sensibilisation aux pratiques musicales sur le territoire de Brocéliande Communauté.

### UN PEU D'HISTOIRE ....

Tout a commencé grâce à des musiciens de Bréal-sous-Montfort issus de « l'orchestre harmonique de Bréal » désirant satisfaire les demandes pour des cours de musique.

Ils décidèrent de créer une école.

Ainsi est née une structure associative dépendante du Grillon.

Une expérience couronnée de succès, mais qui ne peut rapidement plus répondre aux nombreuses demandes d'inscriptions.

La municipalité est interpellée afin de trouver une solution pour que cet enseignement continue d'exister. Plusieurs pistes sont explorées et celle retenue fut la création d'une structure associative intercommunale. En attendant, les cours ont été assurés par un prestataire de service « Sinfonia ».

En 1993, l'école de Musique intercommunale associative « TRIOLET 24 » naît, rassemblant au départ quatre communes.

Enfin, avec la création de la communauté de communes, TRIOLET 24 est devenue l'école de musique intercommunale de Bréal-sous-Montfort, Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan-le-Grand, Saint-Péran, Saint-Thurial et Treffendel.

 **Didier Hellard**  
Président



# ACPG-CATM

## UNE CÉRÉMONIE SOUS LE SIGNE DE LA LABELLISATION

Dans le cadre de notre devoir de mémoire intergénérationnel, l'Association des Anciens Combattants et Citoyens de la Paix de la commune a organisé une journée sur les plages du débarquement. « Cette journée fait partie des actions lancées depuis 2018, et ce tous les deux ans, pour les enfants scolarisés en CM1/CM2, cible privilégiée pour ce devoir de mémoire, afin de ne pas oublier ceux qui sont tombés hier pour garantir notre liberté d'aujourd'hui. En effet, s'appuyant sur le 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement, l'association a décidé de proposer un parcours mémoriel autour de cet événement qui a obtenu le label 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération ».

Cette cérémonie présidée par le Secrétaire Général de la Préfecture, Sous-Préfet de l'arrondissement de Rennes, clôtura le parcours mémoriel de l'Association des Anciens Combattants et Citoyens de la Paix, articulé autour de trois points.

Tout d'abord, le 5 avril dernier, a eu

lieu une mise dans l'ambiance pour les enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles de Maxent avec l'intervention d'Étienne Rouaud, jeune Maxentais, Citoyen de la Paix, étudiant en histoire. Il leur a exposé les grandes causes de la guerre 39-45 et l'intervention de nos alliés afin de nous libérer.

Puis, le mercredi 17 avril, visite de quelques points et sites de Normandie : Sainte-Mère-Église et le musée Airborne, Utah Beach, le cimetière allemand de la Cambe et le cimetière américain de Cotteville-sur-Mer.

Ce parcours s'est achevé le mercredi 8 mai avec la participation des jeunes et de la population de la commune aux cérémonies de la célébration de la commémoration de la fin de la guerre 39-45.

« Alors que la guerre fait de nouveau rage en Europe, notre devoir de mémoire n'en est que plus important et incontournable ».



**Sébastien Raoult**  
Membre du bureau



# LA MAXENTAISE

## SOIRÉE FESTIVE SAMEDI 6 JUILLET : MOULES/FRITES, FEU D'ARTIFICE, BAL POPULAIRE

Chaque été, et souvent avec la fin de l'année scolaire, la Maxentaise organise une soirée le premier samedi de juillet. En 2024, elle aura lieu le samedi 6 juillet.

À partir de 19h30, espace Arbenn ou salle polyvalente selon l'humeur de la météo, se déroulera la traditionnelle soirée moules/frites ou galette/saucisse/frites. Comme en 2023, elle sera animée par « Karlom'Animations ».

Vers 23h, la retraite aux flambeaux partira de la cour de la mairie pour descendre la rue des Clouettes et rejoindre l'étang communal d'où sera tiré le feu d'artifice vers 23h30. La

soirée se terminera par un bal populaire gratuit, espace Arbenn.

Pour le repas, réservations et inscriptions à la boulangerie - commerce multiservices POULY. Tél. 02 99 06 70 48 - Prix sans boisson : moules/frites/dessert, la part : 9 € - saucisse/frites/dessert, la part : 7 € (+ 1 € pour la consigne du verre).

Les inscriptions seront prises également lors de la soirée et ce, selon les places disponibles. Nous rappelons que la Maxentaise participe à des financements de projets associatifs.



**Les bénévoles**

# LA 20<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES MARDIS DE MAXENT FÊTE

Les Mardis de Maxent-Fête, toute une histoire ! À l'origine de l'histoire, nous avons Armel Texier. Après avoir découvert les marchés nocturnes lors de ses vacances en 2000, il propose aux membres de l'association M.A.R.C.H.E. de faire de même sur Maxent pour animer la commune pendant l'été.

En 2002, quelques commerçants, un peu de musique et une équipe très restreinte de bénévoles s'activent pour créer les prémices d'un marché, le mardi. Eh oui, c'est le mardi qui a été choisi pour offrir à nos aînés une possibilité de faire quelques courses en sortant du club (à cette époque, le club avait lieu le mardi).

Pour réussir notre pari, le marché se devait d'être festif et orienté au maximum sur des productions locales. Il fallait aussi qu'il se passe dans un lieu qui ait une âme, et la cour de l'ancienne école communale était l'endroit idéal.

Il ne restait plus à la joyeuse équipe de bénévoles, que se retrousser les manches pour accueillir au mieux commerçants et chalands.

Le démarrage a été difficile, le pari n'était pas gagné, mais la persévérance porta ses fruits puisque le marché connaît une affluence grandissante chaque été. Et c'est en 2005 que le marché devient les "Mardis de Maxent-Fête".

À partir de 2006, le début d'une nouvelle aventure commence : les bénévoles ouvrent une buvette, ce qui permet d'obtenir un budget pour les concerts.

En 2008, création de l'association "T'es Toi !" pour épauler et renforcer l'association M.A.R.C.H.E.

En 2012, nous fêtons les 10 ans et l'arrivée de la tireuse à bière avec un Fest-noz. En effet, la tireuse a bien soulagé nos bénévoles, adieu les bacs d'eau froide et les centaines de bouteilles en verre.

En 2018, toujours plus de fréquentation, un essoufflement des bénévoles initiaux, une nouvelle équipe vient renforcer nos associations. Armel, toujours très actif, passe le relais de la présidence de M.A.R.C.H.E. à Stéphanie Ollier.

En 2019, la jeunesse nous rejoint et s'investit dans la sensibilisation au tri sélectif et l'organisation d'une tombola en 2022.

En 2020 et 2021, deux années blanches (maudit Covid) nous amènent à 2024 pour fêter la 20<sup>ème</sup> édition.

Des premiers concerts de Daniel Scordia en passant par celui de Gilles Servat, sans oublier les Fest-noz, ce sont près de 135 groupes qui sont venus se produire aux "Mardis de Maxent-Fête" pour un plaisir toujours renouvelé.

La programmation se voulant la plus éclectique possible, il vous a été proposé de découvrir un vaste univers musical lors de ces belles soirées.

Alors, un marché de soir à Maxent, qui plus est festif, plébiscité par les locaux et les estivants... ? Pari tenu !

Cette année sera exceptionnelle, elle marquera la 20<sup>ème</sup> saison effective. Les « Mardis de Maxent-Fête » et l'ensemble des bénévoles vous attendent pour fêter cet événement.

D'ailleurs, nous accueillons tous les nouveaux bénévoles à bras ouverts. Il ne tient qu'à vous de participer pour prolonger la belle aventure. Venez découvrir et partager nos moments de convivialité dans une ambiance chaleureuse. Manifestez-vous auprès de nos bénévoles ou à l'adresse mail : [marche.bzh@gmail.com](mailto:marche.bzh@gmail.com)

Le programme sera à la hauteur de cet anniversaire, avec jusqu'à deux artistes certains soirs, et pour la première fois, un humoriste et un artiste de rue.

### AGENDA

- 2 juillet : Duo Hamon Martin - musiques bretonnes et Litha - Fest-noz
- 9 juillet : Morsgaël - musique irlandaise
- 16 juillet : Mas Aya - musique brésilienne
- 23 juillet : L'orange givrée - interviews humoristiques et Musikat - reprises françaises et internationales
- 30 juillet : FAYGO - reggae
- 6 août : Skyzophonik - fanfare groove/hip-hop
- 13 août : Chatomalo - duo rock et Tacos Dream - rock
- 21 août : Ari Dorlon - jonglerie et magie et Belozidé - chanson française
- 27 août : Les Tambours Du Maracatu - Fanfare ambulante et percussions et Fatras - country avec des textes en français



# ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

La journée Chasse à courre organisée le 16 mars dernier a rassemblé 250 personnes. L'équipage, les cavaliers, les chiens, tous étaient au rendez-vous sous le signe de la convivialité. Cette journée ne serait pas réussie sans la traditionnelle galette/saucisse et le casse-croûte, proposés pour caler les estomacs après les kilomètres parcourus dans la campagne. En remerciement de cette agréable journée, l'ambiance des cors de chasse de l'équipage a mis en émoi les convives et l'ACCA. Rendez-vous le 15 mars 2025 !

Chaque année, le bureau assure deux permanences à l'espace Arbenn pour le paiement de la location des terres aux agriculteurs. Le respon-

sable du piégeage remercie un propriétaire pour le don qui a permis l'achat d'une cage à ragondins. Le travail de piégeur bénévole est une mission de longue haleine tout au long de l'année au service des habitants et du monde agricole. Malheureusement le matériel utilisé est trop souvent détérioré, ce qui est un coût pour l'association et de surcroît un manque de respect pour les piégeurs qui ne comptent pas leur énergie pour rendre service. Pour terminer, je précise que nos amis chasseurs se doivent d'être courtois, de veiller à la sécurité de tous et de respecter le bien d'autrui. Aujourd'hui, la chasse et la vie à la campagne sont facilement critiquées. Souvent issus du monde

## AGENDA

Dimanche 9 juin, assemblée générale de l'ACCA à Trégadan ;  
Dimanche 15 septembre, ouverture de la chasse petits gibiers ;  
Samedi 5 octobre, vente de repas à emporter (couscous ou paëlla). Les adhérents proposeront des tickets, merci de leur réserver bon accueil.

agricole, les chasseurs prennent leur part de responsabilité. Le respect des valeurs et des autres, essentiel au partage de la nature.

 **Michel Cherel**  
Le Président

## L'INTER'VAL

### ANIMATION ENFANCE

Tout au long de l'année, les enfants inscrits au centre de loisirs de Maxent peuvent participer à de nombreuses activités. Des sorties à la médiathèque, des activités sportives, ludiques et manuelles rythment leurs journées. Nous avons également la chance de pouvoir participer à des temps d'échanges et de goûter avec les résidents de l'EHPAD. Les enfants étaient notamment heureux de leur présenter leurs costumes de carnaval le 21 février dernier.

L'accueil de loisirs a également organisé une grande fête du jardin à la fin des vacances de printemps. Nous avons pu présenter notre jardin et des activités autour de la nature comme le parcours pieds nus, un troc de semis, des jeux en bois... Un moment convivial apprécié, pour toute la famille !

### CET ÉTÉ...

Les équipes d'animation des accueils de loisirs de l'Inter'Val se préparent pour l'été !

Les enfants pourront embarquer dans l'imaginaire de "La croisière Inter'Kids" : l'équipage les accueillera pour un été de folie, il faudra garder le cap !

Les inscriptions pour juillet et août seront possibles **à partir du samedi 1er juin 2024.**

### OUVERTURE DES ACCUEILS

Maxent : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août

Monterfil : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août et du lundi 26 au jeudi 29 août

Plélan-le-Grand : du lundi 8 juillet au jeudi 29 août

Treffendel : du lundi 8 juillet au vendredi 02 août

Fermeture des accueils le vendredi 30 août

Attention les dossiers d'inscription sont à renouveler pour avoir accès aux inscriptions pour cet été et pour l'année 2024/2025.

Pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs, il faut :

- Créer ou renouveler son dossier d'inscription (documents disponibles en téléchargement sur [www.linterval.org](http://www.linterval.org) - Rubrique ENFANCE / Infos pratiques)
- Le déposer ou l'envoyer à l'accueil de l'Inter'Val, 5 rue de La Chèze à Plélan-le-Grand, [accueil@linterval.org](mailto:accueil@linterval.org)
- Dans le cas d'une nouvelle inscription : vous recevrez par mail vos codes pour accéder au portail d'inscription en ligne
- Vous pourrez ensuite pré-inscrire votre enfant pour les dates souhaitées



- Vérifier le statut de l'inscription : validée / en attente / refusée

Plus d'infos sur [www.linterval.org](http://www.linterval.org)

### ANIMATION FAMILLE

Habitants ! Familles ! En solo ou avec votre tribu, profitez d'un programme riche et varié pour cet été. Des activités, des sorties, des rencontres pour tous les âges et tous les goûts ! Voici un aperçu de quelques activités prévues, n'hésitez pas à contacter l'accueil de l'Inter'Val pour plus d'informations.

### JUILLET

#### [ÉVEIL ARTS PLASTIQUES] SAMEDI 6 JUILLET

Atelier parents-enfants (1h30) : avec Vincent Fonf, artiste plasticien (à partir de 4 ans).

Qu'il peut être plaisant de jouer ensemble ! De partager un moment ludique et créatif ! C'est autour d'un atelier de création commune que chacun trouvera son épanouissement, un souvenir commun à travers un dessin, une peinture ou une sculpture. Atelier parents-enfants (1h) : avec Seza Querrien/ artiste (0-3 ans). L'atelier sera un bain sensoriel, les duos adulte-enfant pourront expérimenter la matière et les traces : peinture, textile, argile, dans un cadre ludique et rassurant.

Ces deux ateliers se dérouleront à la Canopée. Horaires à confirmer. Sur inscription auprès de l'Inter'Val. 5€/duo.

#### [TOUS À PIED] MERCREDIS 10, 17, 24 ET 31 JUILLET

Envie de grand air ? Dans une ambiance convi-



viale, retrouvons-nous en famille ou en solo pour découvrir ou redécouvrir des sentiers près d'ici. Chemin accessible à tous. Programme détaillé auprès de l'Inter'Val disponible fin juin. Gratuit.

#### [TOUS EN VADROUILLE] DEUX SORTIES CET ÉTÉ, MARDI 23 JUILLET

En famille ou en solo, venez partager une journée conviviale au sud de Pontivy, à Saint-Nicolas-des-Eaux, et découvrez le parc de loisirs « La Balade du Père Nicolas ». Lieu à taille humaine et en pleine nature, profitez des activités ludiques intergénérationnelles proposées : toboggans géants, descentes en bouées, neuf pistes de voitures à pédales, luge d'été, manèges à pédales, piste de toupie avec bouée, plus de 60 jeux en bois aux règles simples répartis sur les 17 hectares du parc... De quoi passer un moment inoubliable au cœur de la nature en famille ou entre amis. Rencontrez également les animaux de la ferme et détendez-vous dans cette ambiance bucolique et arborée. Sur inscription auprès de l'Inter'Val (billetterie et transport compris). 12 ans : 10€, - de 12 ans : 7€. Départ de la Canopée à 9h30, retour vers 18h. Prévoir son pique-nique !

#### MARDI 27 AOÛT

Les vacances ne sont pas finies ! En famille ou en solo, découvrez ou redécouvrez le château de Fougères ! Sur inscription auprès de l'Inter'Val (billetterie et transport compris). 12 ans : 10€, - de 12 ans : 7€. Horaires à confirmer. Départ de la Canopée. Prévoir son pique-nique !



# LES CLASSES 04

Les organisateurs de la fête des Classes 04 vous donnent rendez-vous le samedi 21 septembre 2024. Pour cette journée festive et conviviale, les jeunes de 20 ans ont choisi le thème « champ-pêtre ». Voici le programme :

- 10h Cérémonie religieuse à l'église suivie par un dépôt de gerbe au monument aux morts.
- 11h30 Photo de groupe suivi d'un vin d'honneur.
- 13h Repas sur réservation à la salle polyvalente.
- 20h Soirée dansante à la salle polyvalente.

Les invitations seront distribuées avant l'été. Les urnes situées à la boulangerie et à la mairie sont toujours présentes pour y déposer vos coordonnées afin de vous faire connaître auprès des organisateurs. Il est également possible de transmettre vos informations via cette adresse mail : [classesdemaxent@gmail.com](mailto:classesdemaxent@gmail.com) ou par téléphone au 06 13 40 72 46.

Au plaisir de se retrouver,



Les Classes 04



Nous sommes à la recherche d'anciennes photos des Classes 04 à partir de 1934. Si vous en avez, n'hésitez pas à nous envoyer un mail ou à nous contacter par téléphone.



## Mon quotidien au périscolaire !



7h15 : Comme je me suis levé tôt, je suis le premier à arriver à la garderie. Sandrine et Sofie m'accueillent dans le calme. Elles me proposent une activité créative. Je peux aussi jouer ou bouquiner librement ou alors ne rien faire. Une trentaine d'enfants arriveront ensuite jusqu'à 8h20, heure de départ vers les écoles.

11h45 : J'ai faim ! c'est l'heure de manger. Nous nous rassemblons et nous nous rangeons deux par deux dans une ambiance énergique pour rejoindre la cantine. Nous sommes 85 à l'école des Gallo Peints et 55 à l'école Saint Joseph. Sofie, Myriam, Nathalie, Raymonde, Emilie, Jessica et Elodie nous accompagnent.

Au menu : crudités, cordon bleu, pâtes, fromage et pomme au dessert ! C'est un moment d'échanges, de partages, de rigolades. Du coup, c'est même souvent très bruyant. Alors certains copains vont chercher des casques antibruit, d'autres copains « ambassadeurs du calme » se lèvent, ils basculent l'aiguille du baromètre du bruit vers la zone orange, ils prennent des pancartes « attention... c'est trop bruyant » pour passer de table en table demander un retour au calme afin de continuer le repas dans une ambiance plus paisible. Nous partons ensuite à la garderie où nous pouvons faire des jeux de société, dessiner, jouer à la dinette ou bien nous reposer et lire dans le coin calme. Dehors nous pouvons sortir les objets de la boîte à jouer et nous imaginer restaurateurs, pirates, ou pilotes de formule 1 ! Les animatrices nous proposent aussi de faire une balle assise, un épervier, une balle au prisonnier ou un poule renard vipère ! On court, on crie, on se défoule et ça nous fait du bien.

13h20 : Il faut ranger avant de retourner à l'école. Rien n'est perdu ! Nous pourrions poursuivre nos jeux à la garderie ce soir.

16h15 : L'école est finie mais la journée n'est pas terminée ! Nous sommes une cinquantaine à partir vers la garderie. Nous avons apporté notre goûter. Certains l'ont oublié alors parfois nous partageons un peu de nos biscuits. Quelques copains partent pour l'étude surveillée, moi j'ai le choix entre dessiner, jouer aux Legos, faire un jeu de société, de la peinture, des jeux libres dans la cour ou bien jardiner... Je suis bien trop fatigué alors je préfère me reposer au coin calme et papoter avec les copains en attendant qu'on vienne me chercher. Demain je choisirai peut-être l'activité créative ! Non, j'irai faire une cabane !

Bientôt les grandes vacances ... Bonnes vacances les copains

Gustave



## APE LES GALLO-PEINTS

L'Association des Parents d'Élèves de l'école les Gallo-Peints est cette année constituée d'un bureau de 5 membres et de plusieurs membres actifs toujours prêts à aider lors des manifestations. L'APE est là pour soutenir nos enfants, nos enseignants et notre école.

Pour y parvenir, nous organisons toutes sortes d'activités pour récolter des fonds : une vente de gâteaux est organisée chaque vendredi des vacances scolaires ; vente de calendriers, de décorations de Noël personnalisées, de gavottes...

Tout l'argent récolté est ensuite utilisé pour financer des projets pour les élèves. À Noël, les enseignants ont chacun reçu une enveloppe pour financer des achats

de matériel éducatif pour leur classe. Les enfants ont reçu des chocolats distribués par le père Noël et la compagnie Zaïna est venue présenter un spectacle pour tous les enfants. Les sorties de fin d'année sont en partie financées par l'APE.

Nous profitons de cet article pour vous annoncer la date de la fête de l'école qui se déroulera à l'espace Arbenn le 28 juin. Un repas, des jeux, des spectacles et d'autres surprises sont au programme.

Merci à tous pour votre soutien et votre implication !



Marina Merieau  
Présidente de l'APE



# ÉCOLE « LES GALLO-PEINTS »

À l'école les Gallo-Peints, nous avons partagé de nombreux projets tous ensemble, pour le plus grand plaisir des élèves et de l'équipe pédagogique. Le 26 mars, toute l'école s'est déguisée et a défilé dans les rues maxentaises. Puis, nous sommes allés rendre visite aux résidents de l'EHPAD. Nous avons été accueillis chaleureusement.

Nous remercions les parents qui nous ont accompagnés pour ce joli moment en musique.



Pendant la semaine des langues, nous avons aussi eu la chance d'accueillir dans nos classes Laurence Lejeune, conseillère pédagogique en Gallo, qui a proposé aux élèves une séance d'initiation très riche pour découvrir cette langue. Dans une dynamique de partenariat avec la commune, cette sensibilisation a plu à tous. Durant cette période, de multiples sorties ont été organisées.

Les élèves de Mme Vogel et Mme Guillou ont assisté à une pièce de théâtre à Bruz : **Les habits neufs**. Cela leur a permis de découvrir ou redécouvrir l'univers du spectacle vivant.

Par ailleurs, la classe de M. Quéro et Mme Bidan, accompagnée de parents agréés, a réalisé un cycle natation à la piscine de Guer. Nous avons constaté une belle progression pour tous.

Pour finir, toutes les classes se sont rendues à Plélan-le-Grand pour une séance au cinéma l'Hermine.

Le vendredi 12 avril dernier, nous avons organisé



les portes ouvertes de l'école. Les CM2 ont présenté les différents espaces avec beaucoup d'assurance et de plaisir.

La classe de Mme Taquet a organisé un concours de fabrication de bateaux en coopération avec des parents. La classe a également présenté un spectacle de danse. Aux beaux jours, les élèves de TPS-PS-MS, accompagnés de la classe de Mme Guillou se rendront au zoo de Branféré pour une belle journée.

La classe de GS-CE2, avec l'aide de Mme Guillou, responsable du service technique, a entamé un projet d'embellissement de la cour élémentaire en semant différentes variétés de graines. Ils clôtureront également l'année avec le traditionnel projet vélo afin d'apprendre à se déplacer en toute sécurité.

La classe de CP-CE1 participe au prix des Incorruptibles. Ils ont voté pour leur livre préféré parmi une liste d'albums.

Les classes de M. Quéro et Mme Vogel ont assisté à un court métrage dans une caravane itinérante qui était dans la cour de la médiathèque.

Les classes de CP-CE1 et CM1-CM2 ont organisé un forum des métiers. Nous avons reçu des parents et d'autres personnes qui ont présenté leur parcours et leur métiers (policier scientifique, costumière, pompier, conducteur de drone, coiffeur...). Les élèves étaient très intéressés et ont posé beaucoup de questions. Les deux classes ont réalisé des exposés.

En ce qui concerne la classe de CM1-CM2, le début



d'année a été particulièrement chargé ! Après la sortie au théâtre et les interventions pour le forum des métiers, nous avons accueilli beaucoup de monde, et notamment la SPA de Rennes, qui est venue nous remercier pour la collecte de dons organisée pour Noël. Les bénévoles sont venus accompagnés de Taiko, un chien du refuge, pour le plus grand plaisir des enfants et de leur maîtresse.

Nous avons aussi eu la présence d'une bénévole à la Ligue. Elle a travaillé avec nous la gestion des émotions à travers des petits ateliers très interactifs. Par ailleurs, une intervenante à travailler avec la classe de cycle 3 en sciences sur le thème de la nature et du jardin.

Pour finir, nous avons entamé un gros travail avec Mme Texier de la médiathèque sur l'interview. Les élèves posent des questions à des seniors de Maxent afin d'obtenir des informations sur la vie d'autrefois à Maxent. Ils se sont enregistrés afin d'être retransmis à la radio (Timbre FM) dans quelques semaines. Un grand merci pour ses très beaux projets sur l'année !

La fin d'année promet, elle encore, de nouveaux projets avec la sortie scolaire du 14 juin à Branféré avec la classe de Mme Taquet, ainsi que le cycle piscine qui commencera fin mai.

 **L'équipe enseignante**



# L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

## REPRISE DE L'ÉCOLE DEHORS AU DOMAINE DES HAYES POUR LES MATERNELLES

Après une halte pendant les grands froids de l'hiver, les enfants sont retournés découvrir le milieu de la forêt au domaine des Hayes en mars. Cela a été l'occasion de rencontrer les petits bêtes qui recommencent à sortir pour le printemps, à faire du land art et à travailler le vocabulaire des éléments de la nature, tout cela en étant en communion avec celle-ci. L'école dehors est aussi l'occasion d'apprendre à vivre ensemble et de souder le groupe classe en étant attentif aux autres.

## L'ÉCOLE AILLEURS... ET AUTREMENT : LA CLASSE DE MER POUR LES MATERNELLES

Afin de s'ouvrir à un autre monde que les enfants connaissent moins, le milieu maritime, l'école a organisé une classe de mer pour toutes les maternelles de la TPS à la GS. Durant deux jours, les enfants sont allés dans un centre d'accueil de groupes à Larmor-Baden. Les animateurs ont permis aux enfants de découvrir et de se sensibiliser au respect d'un nouvel environnement pour le protéger : la mer. Les maternelles ont pu acquérir des apprentissages et des connaissances à travers l'observation et l'expérimentation sur le terrain lors des différentes activités : la pêche à pied, l'approche sensorielle et écologique du monde marin, un voyage en bateau pour découvrir l'Île aux Moines dans le golfe du Morbihan.

Par ailleurs, cette classe découverte a permis de développer les compétences de « savoir être et vivre ensemble ». En partant sur deux jours avec une nuitée, cela a permis à chaque enfant de mieux se connaître et de gagner confiance en lui afin d'être plus autonome, de savoir s'exprimer et de respecter la différence de l'autre. La classe découverte a aussi donné l'occasion aux enfants de prendre des responsabilités et de s'approprier des compétences de méthodologie (faire sa valise, s'organiser pour le coucher...). De même, les animations proposées dans ce nouvel espace à explorer, ont suscité une curiosité qui construit une nouvelle relation avec les apprentissages.

Les enfants en sont revenus fatigués mais ravis de leur séjour. Depuis leur retour, ils sont heureux d'exploiter tout ce qu'ils ont appris à travers différents projets : compte-rendu de la sortie pour ne pas



oublier et pour que ces deux jours restent un beau souvenir, réalisation d'un aquarium géant pour décorer le couloir et les toilettes, d'un imagier de la mer, d'un livre à compter ou d'un abécédaire de la mer...

## À LA DÉCOUVERTE DES CRÊPES POUR LA CHANDELEUR

Pour fêter la Chandeleur, les maternelles ont réalisé des crêpes à partir d'une recette vue sur une vidéo. Comme nous devons refaire des crêpes lors des ateliers de fin de période avec les enfants des autres classes, les maternelles ont décidé de rédiger la recette à partir des photos prises lors de la réalisation des crêpes. Une fois que la recette fut rédigée, nous l'avons transmise aux CP-CE1 qui ont fait la pâte à crêpes pour les ateliers du dernier jour avant les vacances. Et lors des ateliers interclasses, avec tous les élèves, ces derniers ont cuit les crêpes qui ont été dégustées au goûter. Cela a été l'occasion pour les maternelles de se déguiser pour le défilé du carnaval. Sinon, pour mieux connaître l'histoire des crêpes, Mme Thoraval nous a fait l'historique de ce plat traditionnel de la Bretagne et nous a montré comment faire des crêpes sur un bilig. Les enfants ont essayé, mais ce n'était pas très facile ! Pendant ce temps-là, les grands de l'école ont lu des ouvrages sur les crêpes et le carnaval. Ils ont transmis les règles de jeux de société lors des autres ateliers.

 **Sylvie Gautier**  
Enseignante en maternelle



## UNE CABANE EN OSIER VIVANT RÉALISÉE PAR TOUS LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Fin janvier, c'est tout d'abord, chaussés de bottes et munis d'outils, que les plus grands se sont attelés, quelques jours avant les ateliers à la préparation du sol sur la partie herbée de la cour. Puis, c'est avec l'aide de Mme Chomy, créatrice vannière, que les enfants ont participé à des ateliers de vannerie : plantation des brins d'osier, tressage en méli-mélo qui aura permis de voir apparaître progressivement une jolie cabane tout en osier vivant. Tous ont aimé participer à la réalisation de cet abri qui sera vraiment apprécié les jours de grand soleil, pour un temps de lecture ou même de sieste. Au début du printemps, nous avons observé les premiers bourgeons, puis nous avons progressivement vu la cabane reprendre vie avec un joli feuillage vert ! Désormais un beau manteau feuillu recouvre la cabane et les enfants apprécient de pouvoir s'y abriter pour discuter, se reposer, lire... En lien avec ce projet de végétalisation, l'APEL a également planté deux arbres qui permettront aussi d'avoir des coins ombragés dans la cour de récréation.

## DES ATELIERS CIRQUE DU CP AU CM2

Après avoir obtenu le label EAC « École Artistique et Culturelle », l'école est de nouveau repartie pour trois années autour des arts du cirque. La compagnie de cirque La Plaine de Joie, en collaboration avec l'Armada Productions anime les différents ateliers depuis mi-février.



D'ailleurs, pour lancer ce projet, un petit spectacle-surprise avec les artistes de la Plaine de Joie, a été présenté aux enfants. Cette année, c'est autour du cirque traditionnel que les élèves du CP au CM2 évoluent avec la découverte du jonglage, de l'équilibre sur objets, d'acrobaties portées. Tous ces ateliers, comme la roue allemande, permettent aux enfants de développer la confiance en soi et en l'autre, de favoriser l'exploration motrice, de susciter l'imagination et la communication. Un des artistes qui nous accompagne tout au long de ce projet, est venu présenter son spectacle *L'Attirail* devant les enfants et leurs familles le mardi 21 mai, puis ce fut le tour des élèves de montrer leur talent devant parents, familles, amis au cours de la restitution dans la cour de l'école, le vendredi 31 mai.

## DES ATELIERS AUTOUR DU CINÉMA D'ANIMATION ENTRE LES MATERNELLES ET LES CE2 / CM

Après avoir travaillé autour du cinéma d'animation, les CE2 et CM ont pris en charge les plus jeunes afin de leur présenter quelques objets ancêtres du cinéma d'animation tels que le thaumatrope, le flipbook, le « ciné-confiture ». Puis, à l'aide de petites webcam, d'ordinateurs et de logiciels d'animation, ils leur ont montré différentes techniques permettant de créer de petits films d'animation avec différents matériaux tels que des objets, des formes et des dessins. Les élèves ont très rapidement pris en main tous ces

logiciels et ces différentes techniques. Un court film d'animation sera par la suite réalisé par les CM avec la participation des maternelles.

**Delphine Renais**  
Cheffe d'établissement et enseignante en CE2/CM

## FORMATION AUX PREMIERS SECOURS POUR LES CMI/CM2

L'association Sauv'coeurs est intervenue auprès des élèves de CM pour nous apprendre les gestes de premiers secours. Ils nous ont montré un diaporama sur les premiers secours et on a fait des jeux et des exercices. Il y avait un quiz avec une équipe ketchup et une équipe mayo. Il y avait aussi un exercice de massage cardiaque, puis un exercice de P.L.S. (Position Latérale de Sécurité). Ils nous ont également montré comment utiliser un défibrillateur (D.A.E). C'était super... même génial !



## LE 100<sup>ÈME</sup> JOUR D'ÉCOLE

Les élèves de CP-CE1 ont fêté le 100<sup>ème</sup> jour d'école le lundi 8 avril 2024 ! Pendant l'après-midi, nous avons fait des ateliers autour du nombre 100.

« On s'est fait 100 passes avec un ballon mais sans le faire tomber ». « On a fait un puzzle de plus de 100 pièces ». « On a compté des châtaignes dans un panier en faisant des paquets de 10 et de 100 ». « On a écrit des mots gentils pour faire un nuage de mots ». « On a construit une tour de 100 cm (ou 1 mètre) en Lego ».

On a terminé la journée en mangeant des bonbons et un gâteau !

*Les élèves de CP/CE1*

## INTERVENTION SUR L'ALIMENTATION

Jeudi 11 janvier, le groupe de CE1-CE2 a travaillé sur l'alimentation avec l'infirmière scolaire. Nous avons fait des ateliers en trois groupes.

Nous avons classé les étiquettes des aliments et leur origine. Par exemple, les cuisses de poulet viennent de la poule. Le jambon et le saucisson viennent du cochon. Le miel vient de l'abeille. On a classé des étiquettes en colonnes pour comprendre l'origine végétale et l'origine animale. On a aussi appris à classer les aliments en sept familles (les fruits et légumes, les sucreries, les produits laitiers, les matières grasses, les féculents et les céréales, les boissons non sucrées, la viande, les œufs, le poisson).

*Les élèves de CP/CE1*

# APEL ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Cette année encore, vous avez été nombreux à participer à nos différentes manifestations depuis la rentrée (gâteaux Bijou, arbre de Noël, saucissons, loto et braderie...).

Notre super loto qui a eu lieu le samedi 16 mars a de nouveau fait salle comble ! L'installation et la soirée se sont déroulées dans la bonne humeur. Si besoin, nous proposons notre boulier en location, n'hésitez pas ! Pour toute information, vous pouvez vous rapprocher de l'APEL ou de l'école.

Une nouveauté cette année, notre braderie qui a eu lieu le dimanche 7 avril. Nous avons pu accueillir bon nombre d'exposants dans l'espace Arbenn et sous une météo clémente. Cet évènement a été une belle réussite.

Grâce à tous ces bénéfiques, nous avons pu financer de nouveaux projets. Notamment une participation à la classe de mer qui s'est déroulée début avril à Larmor-Baden et qui était destinée aux élèves de maternelle. Nous avons également planté deux arbres suite au projet de végétalisation de la cour de l'école.

Enfin, pour clôturer l'année comme le veut la tradition, la kermesse de l'école aura lieu à l'espace Arbenn, rue du Prélois, le samedi 22 juin. Les carnets de tombola sont en vente afin de pouvoir remporter des petits, moyens et gros lots. Cette année, nous proposons de remporter un voyage d'une valeur de 400 € à utiliser en agence.

À la rentrée de septembre, l'APEL deviendra partenaire

avec Martin Opticien de Plélan-le-Grand afin de proposer des réductions aux familles des élèves de l'école pour leur équipement d'optique.

Sans toute l'aide et la participation des parents et des bénévoles, toutes ces opérations ne seraient pas réalisables, nous les remercions donc vivement. Sans oublier les artisans et commerçants pour leur générosité.

Vous pouvez retrouver les différentes animations de l'APEL sur son profil Facebook : Apel St Joseph Maxent, et nous joindre à l'adresse mail suivante : [apelstjoseph-maxent@gmail.com](mailto:apelstjoseph-maxent@gmail.com)

**Elisa Vauléon et Chrystèle Monvoisin**  
Secrétaires de l'Apel



## TRIBUNE EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Conformément à l'article L2121-27 du code général des collectivités territoriales : la minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition de juin 2024.

# FEU D'ARTIFICE

## LE 6 JUILLET 2024 | 23H30

PLAN D'EAU COMMUNAL, RUE NOËL GEORGES

PRÉCÉDÉ PAR UNE

# RETRAITE AUX FLAMBEAUX

RDV À 22H30 DANS LA COUR ARRIÈRE DE LA MAIRIE

# ET BAL POPULAIRE POUR CLÔTURER LA SOIRÉE !

